

Lire page 4 Photo : L'Echo d'Algérie ©

2 | Echos du jour

Lutte contre la criminalité

2 narcotrafiquants arrêtés et plus de 100 kg de kif saisis à Naâma

«Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et les services des Douanes, ce jeudi à Naâma - 2° RM, 2 narcotrafiquants à bord d'un camion chargé de 103 kg de kif traité». Dans un autre contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset - 6° RM,

32 individus et saisi 15 groupes électrogènes, 3 marteaux piqueurs, un détecteur de métaux, ainsi qu'un broyeur de pierres et 160 kg d'aluminium». Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont mis en échec des tentatives de contrebande de 7154 litres de carburant à Tébessa, El Tarf et Souk Ahras - 5° RM, tandis qu'un autre détachement a arrêté 3 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tindouf - 3° RM».



Blida 2 narcotrafiquants arrêtés

«Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont arrêté, ce mercredi à Blida - 1° RM, 2 narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique chargé de 6960 comprimés psychotropes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé un contrebandier en possession de 800 unités de produits parapharmaceutiques à Béchar - 3° RM». D'autre part, «des Gardes-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 5 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Ghazaouet - 2° RM, alors que des Gardes-frontières ont intercepté 6 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen - 2° RM».

Accidents de la circulation

8 morts et 11 blessés en 24 heures

Huit personnes ont trouvé la mort et 11 autres ont été blessées dans quatre accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24h au niveau national, a indiqué, ce jeudi la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila, avec 5 morts et 4 blessés, suite à collision entre un camion, un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, survenue sur la Route nationale RN 46 à Tamime, au niveau de la commune de

Bensrou, a noté la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans un centre commercial au niveau de la rue Khelifa Boukhalfa, à Alger. L'incendie s'est propagé, par la suite, à 4 appartements situés dans 2 immeubles mitoyens, ce qui a nécessité l'évacuation de 15 familles, par mesure de sécurité, a ajouté la Protection civile.

Souk Ahras

8 personnes en détention provisoire pour falsification de documents de véhicules

Huit personnes ont été placées en détention provisoire par le juge instructeur près le tribunal de Souk Ahras et 8 autres sous contrôle judiciaire alors que huit autres sont toujours en fuite dans une affaire de falsification de documents de base de véhicules, apprend-on de source judiciaire. Les personnes placées en détention provisoire sont accusées de «constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de falsifier avec utilisation de cachet de l'Etat, falsification et utilisation

d'imprimés de l'administration publique, faux et usage de faux, obtention induue de documents, abus de fonction et contrebande», selon la même source. Selon le chargé de communication des services de la sûreté, Karim Merdaci, la Brigade économique de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, agissant sur informations, a réussi à démanteler ce réseau transfrontalier de falsification de documents de base de véhicules neufs afin de les introduire dans la cellule

d'immatriculation de la commune de Souk Ahras et les enregistrer aux noms de personnes tierces, dont les pièces d'identité étaient utilisées à leur insu. L'enquête a permis de découvrir 53 dossiers de base falsifiés et enregistrés, de récupérer 23 véhicules de modèles et marques divers et l'arrestation de 24 personnes dont 4 fonctionnaires de la commune de Souk Ahras, selon la même source qui a indiqué que 34 victimes ont été escroquées dans cette affaire.

Mila Arrestation d'une bande de voleurs de bétail

Un réseau spécialisé dans le vol de bétail composé de 3 individus résidant dans les wilayas de M'sila et Djelfa a été démantelé au cours des dernières 24h par les éléments de la gendarmerie de Hammam Dalaâ (wilaya de M'sila) a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. 91 ovins ont été restitués dans la wilaya de Djelfa à l'issu des enquêtes menées à M'sila et Djelfa par les éléments de la gendarmerie nationale, a-t-on précisé, signalant que le bétail volé se trouvait dans l'étable de l'un des individus de ce réseau, située dans la commune de Sidi Laâdjal dans la wilaya de Djelfa. Les membres de ce réseau seront présentés devant le procureur de la république près le tribunal de Hammam Dalaâ pour le chef d'inculpation de constitution d'un groupe de malfaiteurs et vol de bétail, a conclu la cellule de communication de la gendarmerie de M'sila.

Coups et blessures ayant entraînés la mort à Bouira

L'accusé écope de 5 ans de prison ferme



La cour criminelle de Bouira qui poursuit sa session ordinaire d'appel a jugé mercredi, une affaire liée à l'homicide volontaire et à la destruction de biens d'autrui, des chefs d'inculpations pour lesquels l'accusé A. H. a été poursuivi. Ce dernier a été condamné à une peine de 5 années d'emprisonnement ferme, alors que le représentant du ministère public, durant le déroulement du procès, avait requis la sentence de 20 ans de prison contre lui. Les faits de cette affaire remontent au jour du 4 avril 2017, dans la ville de Sour El Ghoulane. L'accusé ce jour-là, se rendait au siège de la marie dans l'intention de faire une déclaration sur l'honneur au guichet concerné. Au cours de route, il rencontra son adversaire, celui qui allait devenir sa victime et contre lequel il avait des sentiments hostiles et de l'aversion auparavant. Ce dernier le provoqua selon la déclaration de l'auteur qui affirma qu'il faisait l'objet

d'humiliations à chaque fois quand il croise la victime. Ce jour-là, excédé par tant de contraintes d'après ses dire, il s'empoigna avec son adversaire et tombèrent à terre tous les deux. C'est à ce moment-là que l'auteur A. H. sortit un objet contondant et frappa son adversaire qui était à terre sur lui. La victime mortellement touchée, elle rendra l'âme lors de son admission aux urgences de l'hôpital de la localité. Les avocats de l'accusé ont plaidé les circonstances atténuantes en faisant valoir que leur mandant n'avait aucunement l'intention de tuer son adversaire et qu'il s'est défendu autant qu'il le pouvait pour se sauver d'une mort certaine. La défense de l'accusé a tenté également une nouvelle qualification du crime d'homicide volontaire, en coups et blessures ayant entraîné la mort sans avoir l'intention de la donner.

Taib Hocine

Edité par la Sarl
ECHO Médias Algérie

**Directeur Général
Fondateur
Tewfiq Meraou**



Quotidien National
d'Information

**Directeur de la Publication
Ahsene Saaid**

Directrice de la Rédaction

D' Lila Meraou

Rédacteur en Chef

Mouloud Hamdi

Directeur Technique

Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger

Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité :

Tél-Fax : 023 54 23 04



Compte N° : 005001114002013631013

Anep

Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28

Fax : 021 73 95 59

**Diffusion
Ouest-Centre-Est**

Zigzag Expresse

**Impression
SIA**

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie_dz

Le dépôt des dossiers prend fin aujourd'hui à minuit Les postulants à la candidature présidentielle insistent sur la régularité et la transparence du scrutin

L'opération de dépôt des dossiers de candidature à la présidentielle du 12 décembre 2019 doit prendre fin aujourd'hui à minuit conformément à la réglementation en vigueur. Jusque-là, plusieurs postulants ont déposé leurs dossiers auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), alors que d'autres préfèrent attendre le dernier moment pour le faire.

Dans leurs déclarations à la presse à l'issue du dépôt de dossiers de candidature, les prétendants à la magistrature suprême du pays ont émis le vœu que la présidentielle du 12 décembre soit «un nouveau pas vers la concrétisation des aspirations du peuple et le parachèvement du processus de changement enclenché par le Hirak à travers les marches organisées sur l'ensemble du territoire national». Ils ont également insisté sur l'importance de concourir à la réussite de cette échéance, en veillant à garantir la transparence et la régularité tout au long du processus électoral. Our rappel, la nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter 50 000 signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1200. Récemment, le président de l'Autorité, Mohamed Charfi a admis l'existence de «difficultés dans la gestion des élections», estimant que «ces difficultés sont naturelles, mais il faut faire avec et surtout les gérer avec patience et sagesse afin d'arriver le 12 décembre à des conditions idéales pour l'exercice du devoir électoral». Il avait, en revanche, tenu à rassurer sur la régularité et la transparence du scrutin du 12 décembre prochain, précisant que «celui qui veut douter de la régularité du scrutin, en référence aux pratiques du passé qui ont entamé la crédibilité de l'Etat, je dis que cette fois-ci ce sera impossible, quelle que soient les velléités de fraude, car nous avons mis en place un dispositif anti-fraude». Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a affirmé, dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, que toutes les conditions étaient réunies pour aller vers un scrutin présidentiel, le 12 décembre prochain, «notamment à la faveur de la concrétisation de la plus grande partie des revendications exprimées par notre peuple lors de son Hirak pacifique et civilisationnel et ce, ce grâce à la réponse des institutions de l'Etat et à l'accompagnement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui n'a ménagé aucun effort à s'acquitter, pleinement et perspicacement, de ses missions constitutionnelles».

«Au moment où notre pays, fort de l'adhésion de la majorité de notre peuple, se dirige résolument vers l'échéance présidentielle, je voudrais réitérer l'expression de ma gratitude à notre Armée, et particulièrement à son Commandement, qui a veillé à mettre l'Algérie à l'abri de toute manœuvre périlleuse et à se tenir au côté du peuple algérien», a-t-il ajouté. Réitérant à ce propos, «l'engagement de l'Etat à faire face fermement à tout acte visant à perturber le processus électoral, à semer la confusion ou à provoquer des entraves partant d'intentions malveillantes et d'arrières pensées, qui ne sauront tromper la vigilance et la maturité du peuple algérien», Bensalah a exhorté les citoyens à «un sursaut national en se rendant massivement aux urnes pour élire un président de la République et édifier ses institutions dans une Algérie nouvelle, capable de relever les défis actuels, aussi bien à l'intérieur qu'aux niveaux régional et international». Par ailleurs, le chef de l'Etat a salué «les efforts de l'ensemble des patriotes, qui croient en une Algérie forte et souveraine, et qui œuvrent assidûment et sincèrement à sa sortie de la situation actuelle», assurant que «désormais, grâce à la persévérance et aux



Photo : P.P. Agency ©

sacrifices des loyaux enfants de l'Algérie, et à la convergence des volontés jalouses de la Patrie, le processus politique inclusif autour de l'élection présidentielle est devenu un impératif incontournable». Rappelant qu'«en prévision de l'échéance nationale décisive et historique pour notre Nation, le corps électoral a été convoqué, au lendemain de la cristallisation des propositions de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), consistant essentiellement en l'adoption de deux lois organiques relatives à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et au régime électoral», il a indiqué que l'ANIE a été installée «dans le cadre d'une démarche visant à asseoir un climat de confiance restaurée, et aujourd'hui nous aspirons à une plus grande conjugaison d'efforts nationaux, louables et dévoués, pour les semaines à venir», a-t-il dit.

**le chef de l'Etat a salué
«les efforts de l'ensemble des
patriotes, qui croient en une
Algérie forte et souveraine, et
qui œuvrent assidûment et
sincèrement à sa sortie de la
situation actuelle», assurant que
«désormais, grâce à la
persévérance et aux sacrifices
des loyaux enfants de l'Algérie,
et à la convergence des volontés
jalouses de la Patrie, le
processus politique inclusif
autour de l'élection
présidentielle est devenu un
impératif incontournable»**

Il a relevé que «le statu quo ne sert nullement notre peuple, et les médias, tous supports confondus, ont un important rôle à jouer pour contribuer à la réussite du processus électoral». Mettant à profit sa dernière sortie sur le terrain, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a souligné que la locomotive de l'Algérie «est bel et bien sur la bonne voie, orientée vers la bonne destination tel que voulu par les valeureux enfants de la patrie, grâce à la fédération des efforts et la confiance réciproque entre le peuple et son armée, rappelant que l'ANP continue, comme l'a toujours fait, à honorer ses engagements».

«Aujourd'hui, nous pouvons dire, et nous en sommes entièrement convaincus, que la locomotive de l'Algérie est bel et bien sur la bonne voie, orientée vers la bonne destination tel que voulu par les valeureux enfants de la patrie, grâce à la fédération des efforts et la confiance réciproque entre le peuple et son armée, qui était son protecteur contre les nuisances de la bande et de ses relais, ainsi que grâce aux décisions courageuses prises par le Haut Commandement de l'ANP depuis le début de la crise, et qui ont prouvé leur justesse et leur crédibilité au fil des jours, car elles s'inscrivent toutes dans l'intérêt du peuple et de la patrie», a-t-il soutenu. Dans ce contexte, il mis en exergue «les efforts soutenus et dévoués que l'ANP a consentis afin d'instaurer un climat de confiance et de quiétude, permettant de franchir de nombreuses étapes aux objectifs complémentaires, notamment suite à la tenue du Conseil des ministres en date du 9 septembre 2019, sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, durant lequel plusieurs démarches, empreintes de sincérité et de bonne foi ont été concrétisées, à travers l'amendement de la loi électorale et son adaptation de manière à répondre aux préoccupations et aux attentes des Algériens, et à satisfaire

également les revendications pressantes du peuple, suivi de la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections qui constitue, au regard des larges prérogatives qui lui ont été attribuées, la clé de la réussite de cette échéance présidentielle attendue et cruciale». Pour ce faire, cette Autorité nationale indépendante «a trouvé toute l'aide et le soutien auprès des différentes institutions de l'Etat, qui lui ont fourni tous les moyens et capacités et prodigué toute forme de facilitation, afin qu'elle s'acquitte de ses nobles missions et de son devoir national avec facilité et aisance. C'est dans le prolongement des mêmes efforts et démarches, que s'inscrit la tenue du Conseil des Ministres en date du 13 octobre en cours, pour l'approbation de projets de lois importants, à l'instar des lois des finances et des hydrocarbures, qui constituent une véritable plus-value à même de relancer l'économie nationale et donner un nouveau souffle à l'investissement dans les différents secteurs économiques stratégiques». Il a été également procédé à l'approbation du projet de loi complétant l'Ordonnance N° 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires, où il a été promulgué des dispositions restreignant le droit des militaires, admis à cesser définitivement leur service et versés dans la réserve, aux fins de ne pas exercer une activité politique partisane ou se porter candidat à une fonction électorale publique, pour une période de cinq années. Cette disposition est justifiée par «plusieurs motifs, entre autres, le fait que l'exercice d'une activité politique partisane ou la candidature à une fonction électorale requiert nécessairement la tenue de déclarations et de débats qui peuvent mener à l'infraction du devoir de retenue et de réserve tel que stipulé par la loi, ainsi que de l'obligation de préserver les secrets dont le candidat a pris connaissance dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution de ses activités au sein de l'institution militaire». Le général de corps d'armée a affirmé que l'ANP «demeure celle qui veille jour et nuit, et qui observe et scrute la voie qui mènera l'Algérie vers la destination voulue par le peuple, grâce à l'ensemble des mesures sécuritaires complémentaires à travers lesquelles il sera permis à personne de faire dévier le pays de cette voie tracée qui concrétise la démarche de l'Algérie et de son peuple».

T. Benslimane



Ph : L'Echo d'Algérie ©

36^e vendredi du Hirak

Appel au changement politique et au départ des symboles de l'ancien système

De nouvelles marches pacifiques ont été organisées à Alger et dans d'autres villes du pays, pour le 36^e vendredi consécutif, durant lesquelles les citoyens ont réitéré leur attachement au changement politique et au départ de tous ses symboles de l'ancien système.

Ph : L'Echo d'Algérie ©



Les lieux habituels du hirak ont été investis dès la matinée par des petits groupes de manifestants, dont le nombre est devenu plus important après la prière du vendredi, en convergeant vers la Grande-Poste, rue Didouche Mourad et la Place Audin, encadré par un dispositif sécuritaire moins important par rapport aux précédentes manifestations. A l'instar des récentes marches, les manifestants ont focalisé leurs revendications sur l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, réaffirmant leur détermination à poursuivre leur mobilisation. L'économie du pays n'était pas en reste lors de cette nouvelle journée, puisque les manifestants ont affirmé leur rejet du projet de la loi sur les hydrocarbures. Ils ont également repris les slogans habituels, appelant à l'instauration d'un Etat de droit, la lutte contre la

corruption et le jugement de tous ceux qui se sont rendus coupables de dilapidation de deniers publics, ainsi que l'application des articles 7 et 8 de la Constitution consacrant la souveraineté du peuple. Les manifestants ont aussi mis l'accent sur le caractère pacifique du hirak, exprimé leur attachement à l'unité nationale et leur refus de toute ingérence étrangère. D'autres villes au Centre, à l'Est, à l'Ouest et au Sud du pays ont connu également des marches pacifiques au cours desquelles des citoyens ont appelé au respect de la souveraineté populaire, au départ des symboles de l'ancien système, la lutte contre la corruption et à la préservation de l'unité nationale. Ce 36^e vendredi du hirak intervient à la veille du dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature à la présidentielle du 12 décembre prochain.

8^e sommet du Mouvement des Non-alignés à Bakou - Azerbaïdjan Le Chef de l'Etat Abdelkader Bensalah y prend part

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah prend part aux travaux de la 18^e session du sommet du Mouvement des Non-alignés ouverts vendredi à Bakou (Azerbaïdjan). Une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement prennent part au sommet de Bakou qui se déroule sous le thème «Respect des principes de Bandung pour assurer une réponse concertée et adéquate aux défis du monde». Accompagné du ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum, Bensalah était arrivé jeudi soir à Bakou, en provenance de Sochi (Russie) où il avait pris part, mardi et mercredi au sommet Russie-Afrique. Le sommet des Non-alignés qui enregistre la participation des délégués de quelque 150 pays et organisations internationales, a inscrit plusieurs questions à l'ordre du jour, notamment les questions relatives à la paix et la sécurité, la lutte antiterroriste et l'extrémisme violent, l'émigration clandestine ainsi que la coopération Su-Sud. Il est aussi prévu que le sommet de Bakou sera sanctionné par une série de recommandations, notamment la déclaration politique de Bakou et une résolution sur la Palestine. La rencontre de Bakou intervient dans un contexte marqué par une multitude de défis politiques et économiques pour le Mouvement des non-alignés, à savoir l'exacerbation des conflits et des tensions ainsi que les difficultés économiques croissantes auxquelles font face les Etats membres du MNA.

Les participants appellent au respect des principes de Bandung

Les chefs d'Etat et de gouvernement qui prennent part au 18^e sommet du Mouvement des Non-alignés (MNA), dont les travaux ont débuté vendredi à Bakou (Azerbaïdjan), ont appelé au respect des principes de Bandung, notamment la souveraineté et l'intégrité des nations, les droits de l'homme et la justice. «Les principes de la Conférence de Bandung (Indonésie) de 1955 demeurent toujours d'actualité, compte tenu des défis politiques et économiques auxquels font face les pays du MNA», ont relevé les participants au sommet des Non-alignés. En ce sens, le président du Venezuela, Nicolas Maduro,

a exhorté les pays membres du MNA à «continuer de défendre leur indépendance tout en s'opposant aux forces impérialistes et destructrices», appelant aussi à «faire avancer le processus de renouvellement du MNA», de manière à l'adapter à la situation actuelle qu'il a qualifiée de «mouvementée». S'exprimant en sa qualité de président sortant du Mouvement des Non-alignés, Maduro a invité les pays membres à «s'unir contre le colonialisme et à se solidariser avec les pays victimes d'ingérence étrangère». De son côté, le président de la République d'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, dont le pays a pris la présidence du Mouvement, a mis l'accent sur «la nécessité de redoubler d'efforts pour garantir et faire valoir le droit international», s'engageant par la même occasion à «continuer à défendre les principes de Bandung». Pour sa part, le président cubain Miguel Diaz-Canel Bermudez, a estimé qu'il est «impératif de demeurer fidèles aux principes de Bandung pour promouvoir la paix et le développement des peuples des pays membres du MNA».

Le président cubain a ajouté qu'il «ne faudrait pas rester indifférents face à la politisation obscène des droits de l'homme et à la violation des droits des peuples à décider de leur système politique socioéconomique et culturel», réitérant sa «solidarité avec tous les peuples qui se battent pour la reconnaissance à leur droits à l'autodétermination». Pour rappel, le Mouvement des pays non alignés constitue le plus grand rassemblement en dehors des Nations Unies. Créé officiellement en 1961 à Belgrade, il s'est voulu un forum d'expression, de revendication et de solidarité entre les peuples.



ciellement en 1961 à Belgrade, il s'est voulu un forum d'expression, de revendication et de solidarité entre les peuples.

Le MNA tire ses fondements de la Conférence de solidarité afro-asiatique de 1955 à Bandung en Indonésie.

● Bensalah s'entretient à Bakou avec le président iranien et le président du Conseil d'Etat du Sultanat d'Oman

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu vendredi à Bakou (Azerbaïdjan) avec le président de la République islamique d'Iran, Hassan Rohani, en marge du 18^e sommet du Mouvement des Non-alignés. Au cours de cet entretien auquel a assisté le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité de se concerter sur les questions d'intérêt commun. Le président iranien a évoqué, pour sa part, le raffermissement des relations bilatérales et les voies et moyens de les développer, notamment dans les domaines de l'économie et de l'énergie. De même, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, s'est également entretenu, ce vendredi, à Bakou avec le président du Conseil d'Etat du Sultanat d'Oman, Yahia Ben Mahfooz Al Manthari. L'entretien qui s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été l'occasion pour les deux parties d'aborder l'Etat des relations bilatérales, ainsi que les questions d'intérêt commun, la situation en Libye et dans la région du Moyen-Orient.

Présidentielle 2019

Ils sont 12 prétendants à la magistrature suprême

Ils sont 12 postulants à pouvoir déposer leurs dossiers de candidature à la magistrature suprême avant le délai du 26 octobre (à minuit) imparti au dépôt des dossiers pour la présidentielle de 12 décembre. Notons que jusqu'à un nouvel ordre, il n'y aura pas

de prolongement de délai pour le dépôt des 10 prétendants restants répondant aux critères de la candidature. C'est dire qu'il y aura bousculade chez Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Il faut rappeler

que jusqu'à jeudi soir, deux postulants uniquement ont déposé leurs dossiers de candidature à savoir le secrétaire général par intérim du RND, Azzedine Mihoubi et Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina.

Industrie

Des équipementiers automobiles seront installés en Algérie avant la fin 2019

Des conventions seront signées avant la fin de l'année 2019 avec des équipementiers automobiles pour fabriquer en Algérie les pièces et composants nécessaires pour les usines d'assemblage de véhicules, a indiqué jeudi à Alger la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt.

«**D**es équipementiers de tous les opérateurs vont être présentés d'ici la fin d'année en vue de signer des conventions de sous-traitance et de fabrication de pièces de rechange, permettant ainsi de remplir la condition du taux d'intégration nationale qui accuse jusque-là un retard», a déclaré Tamazirt à la presse en marge du lancement d'un programme de formation au profit des jeunes entrepreneurs. Ces conventions viennent suite aux discussions menées avec les entreprises activant dans le domaine d'assemblage automobile en Algérie, en présence des ambassadeurs des pays des constructeurs. «Nous avons convenu lors de ces discussions de passer à la deuxième étape, en se penchant sur la question d'intégration nationale», explique la ministre qui a rappelé que le taux d'intégration exigé dans les cahiers des charges des entreprises d'assemblage était de 15% à la 3^e année et de 40% à la 5^e année. Tamazirt a rassuré, par ailleurs, que les opérateurs du secteur de l'assemblage des véhicules poursuivront leur activités normalement à partir de 2020 en respectant leurs engagements pris envers l'Etat algérien. «Les ambassadeurs et les opérateurs voulaient s'assurer que la dynamique de l'industrie automobile telle qu'elle a été projetée par l'Etat algérien n'a pas été compromise. Nous avons expliqué qu'il s'agit de mettre les dossiers en conformité avec les engagements. Les entreprises en production sont maintenues et les engagements seront respectés de part et d'autre», a-t-elle avancé. Ainsi, «Tous les entreprises vont reprendre leurs activités à partir de

2020 sur la base des engagements souscrits dans les cahiers des charges et dans la cadre réglementaire régissant ce secteur notamment le décret 334-17 du 28 novembre 2017», selon la ministre. «2019 est une année de réajustement par rapport aux comportements de certains industriels. Cette année nous avons remis les pendules à l'heure», souligne-t-elle.

L'usine Peugeot entre en production au cours du 1^{er} semestre 2020

Concernant le projet Peugeot, Mme. Tamazirt a fait savoir que son usine était toujours en construction et devrait être opérationnelle au 1^{er} semestre 2020. La ministre a assuré également que son département ministériel continuait d'examiner toutes les demandes pour l'installation d'une usine d'assemblage de véhicules en Algérie, dans le cadre de la poursuite de la stratégie du secteur qui vise à produire 60 000 véhicules à l'horizon 2023. Interrogée sur les demandes rejetées par le ministère, Tamazirt a expliqué qu'il s'agit de cas de «non-conformité» au dispositif de loi, ou de dossiers incomplets. «La plupart des demandes (rejetées) n'ont pas remplis la condition d'associer un constructeur de renommée mondiale dans le capital pour assurer le transfert de technologies et d'assurer un taux d'intégration appréciable», précise-t-elle. Lors de la rencontre dédiée au lancement du programme de formation au profit des jeunes entrepreneurs, la ministre a mis l'accent sur la nécessité de mettre en valeur les dispositifs de soutien



Photo : PP Agency ©

qui existent (Ansej, Cnac, Angem, pépinières d'entreprises, centres de facilitation FGAR) en créant des synergies entre ces acteurs afin de mieux accompagner les start-up en Algérie. Elle a proposé, à cet égard, de «constituer un groupe de travail élargi aux experts et de le charger de formuler des propositions d'articulation entre les différents dispositifs pourvoyeurs de PME». Dans ce sens, la ministre a souligné l'engagement de l'Etat algérien à encourager les start-up, tout en rappelant les dernières mesures proposées dans le cadre du projet de loi de finances 2020 (facilitations fiscales, création d'un fonds d'accompagnement dédié aux start-up, création de zone technologiques...). Plus de 400 jeunes porteurs de 250 projets de start-up, bénéficieront de la session

de formation et de coaching lancée dans le cadre du programme ELIP (entrepreneurship, leadership & innovation program) initié par l'association Réseau entrepreneurial global (REG) avec l'appui du ministère de l'Industrie. Les jeunes entrepreneurs ont été sélectionnés parmi 1900 candidats venants de 23 wilayas à l'issue d'un processus d'accompagnement et de mentorat au titre du programme ELIP. Outre les 250 projets en maturation, 12 start-up ont été déjà créées dans le cadre de la même initiative alors que 47 start-up sont en cours de lancement, a fait savoir la présidente de REG, Fatiha Rachedi. Selon cette responsable, 49% des idées retenues concernent le domaine du Digital, les objets connectés et les nouvelles technologies. Expliquant aux jeunes

promoteurs le rôle du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), le directeur de cet organisme, Abderaouf Khalef, a indiqué que le montant des garanties octroyé jusqu'à fin septembre 2019 a atteint 88 milliards de dinars pour des projets d'un coût global de 302 milliards de dinars permettant de créer 83 390 postes d'emploi. Le FGAR a proposé, par ailleurs, aux banques algériennes de réduire l'apport personnel de porteur de projet de start-up et d'augmenter, en contre partie, son plafond de garanties jusqu'à 95% contre 80% actuellement. «L'idée est en discussion avec les banques algériennes. J'espère qu'on aura d'ici la fin 2019 de bons nouvelles à annoncer sur ce sujet», a-t-il déclaré.

Coopération sino-algérienne

Les hommes d'affaires chinois souhaitent développer leurs relations avec les entreprises algériennes

Les hommes d'affaires de la province du Hunan (Chine) souhaitent développer les relations entre les entreprises algériennes et chinoises dans un cadre prospectif, a indiqué jeudi à Alger un de leurs représentants. Lors d'une rencontre avec le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Mohammed Sami Akli, le représentant des hommes d'affaires de la province du Hunan (Chine) a précisé que le développement des relations commerciales avec les Etats africains, à leur tête l'Algérie, passait par la création d'une «plateforme d'affaires» permettant à toutes les parties de désigner les entreprises et les secteurs concernés par la coopération. Les entreprises en Chine appuient

cette démarche, a affirmé le responsable chinois, lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège du FCE, ajoutant que «plusieurs projets de partenariat seront examinés et présentés aux entreprises algériennes».

La Chine doit organiser l'année prochaine l'exposition sino-africaine qui permettra d'annoncer les projets que la Chine souhaite partager avec de nombreux Etats africains, dont l'Algérie, a-t-il fait savoir. L'intervenant a, par ailleurs, distribué aux opérateurs économiques algériens présents à la réunion un document mettant en avant les principaux domaines de partenariat intéressant la Chine en Afrique. Pour sa part, le président du

FCE, Mohamed Sami Akli, a mis en avant l'impératif de développer les relations entre les entreprises algériennes et chinoises dans un cadre prospectif, proposant à la partie chinoise la création d'une commission d'affaires mixte algéro-chinoise permettant de tenir des rencontres régulières entre les hommes d'affaires algériens et chinois et de renforcer les performances des opérateurs économiques dans les deux pays.

Un exposé a été présenté à cette occasion sur les principaux domaines de coopération envisagés par les deux parties, notamment dans les secteurs du bâtiment, des nouvelles technologies et de la recherche scientifique.

Sommet de Sotchi

L'Afrique aspire à un rôle pionnier pour garantir son intégration dans les échanges commerciaux mondiaux

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a affirmé, ce jeudi à Sotchi (Russie), que l'Afrique aspirait à «un rôle pionnier» clair en vue de garantir son intégration graduelle dans les échanges commerciaux mondiaux. «Cette intégration doit se faire à travers l'établissement d'un partenariat économique efficient avec les partenaires étrangers, un partenariat à même de drainer les ressources financières et les moyens technologiques devant garantir une croissance économique durable, qui tient compte des considérations de sécurité écologique et des besoins du

développement social», a soutenu Bensalah, dans son allocution à l'ouverture du 1^{er} Sommet Russie-Afrique. Evoquant les domaines de la formation, la recherche, l'ingénierie et les spécialités techniques et académiques, le chef de l'Etat a souligné «la nécessité de trouver de nouveaux mécanismes pour booster cette coopération, notamment dans les secteurs des technologies modernes». «La contribution de la Russie est appréciable et pourrait nous aider à nous tourner vers de nouveaux horizons en matière de coopération», a estimé Bensalah, à ce propos, ajoutant

tant que «les sociétés et entreprises russes sont, sans doute, capables de renforcer cette coopération à travers l'investissement et le lancement de projets communs dans des secteurs prioritaires». Le chef de l'Etat, prend part aux travaux de ce sommet, qui vise à renforcer les relations politiques et économiques entre la Russie et les pays africains, à la tête d'une délégation de haut niveau, composée du ministre des Affaires Etrangères, Sabri Boukadoum, le ministre des Finances, Mohamed Loukal et le ministre de l'Energie, Mohamed Arka.

ZLECA

Djellab évoque les obstacles qui pèsent sur la mise en œuvre du projet

Le ministre du Commerce Saïd Djellab a affirmé jeudi à Addis-Abeba (Ethiopie) que des efforts supplémentaires doivent être consentis pour finaliser les questions en suspens et qui pèsent sur le processus de mise en œuvre de la Zone de libre échange africaine (ZLECA) notamment, les règles d'origine et le seuil minimum des engagements sur le commerce des services.

Intervenant lors des travaux de la 1^{re} réunion du Conseil des ministres africains du commerce de la ZLECA, tenue à Addis-Abeba, Djellab a indiqué que les intenses réunions des institutions de la ZLECAf organisées tout au long des années précédentes ont permis de réaliser des avancées considérables, ajoutant que des efforts supplémentaires restent à consentir pour finaliser les questions en suspens.

Il a affirmé que la réunion d'aujourd'hui constitue en soi «une réussite et représente le fruit d'un dur labeur de tout un chacun». «Notre présence aujourd'hui, à l'occasion de la toute première réunion du Conseil des ministres africains du commerce en compagnie de mes chers collègues et ministres et hauts fonctionnaires, traduit notre attachement à contribuer à l'achèvement de l'édifice que nous avons contribué à son élaboration et à son murissement depuis plusieurs années» a-t-il dit. Et d'ajouter: «Notre conviction est d'autant guidée par la volonté commune d'aller vers le renforcement d'un commerce intra-africain basé sur la complémentarité et orienté vers un objectif commun qui consiste à réaliser la prospérité et le développement de nos économies respectives et la prospérité de nos populations». Djellab a rappeler que l'Algérie figurait parmi les premiers signataires de l'Accord instituant la ZLECA lors de la 10^e session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement, tenue le 21 mars 2018 à Kigali (Rwanda), ajoutant que l'Algérie s'est engagée solennellement, lors de la tenue du dernier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement

le 7 juillet 2019 à Niamey, pour entamer le processus de ratification de l'Accord ZLECA.

«L'intégration économique de l'Algérie dans l'espace continental est un choix stratégique»

L'Algérie avait organisé le 7 octobre passé à Alger, une Conférence nationale à laquelle ont pris part entre autres, le Commissaire au commerce et à l'industrie Albert Muchanga et la directrice du Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord, Lilia Naas, et ce, en application des décisions de la précédente réunion des ministres africains du commerce et celles du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernements, relatives à l'organisation d'actions de vulgarisation de l'Accord instituant la ZLECA et le lancement de consultations nationales pour la mise en place d'une stratégie nationale de mise en œuvre de cette zone, «A l'occasion de cette Conférence -qui a enregistré la participation de plus de 850 personnes, entre opérateurs économiques de tous secteurs confondus, de chercheurs et universitaires algériens, de représentants des différentes institutions nationales, régionales et internationales et des start-up, l'opportunité m'a été offerte pour signaler que le choix de l'intégration économique de mon pays dans l'espace continental est un choix stratégique et irréversible qui passe impérativement par le développement du com-



Ph : L'Echo d'Algérie ©

merce intra-africain et le partenariat» a-t-il expliqué. Il a affirmé que les riches débats et les instructives discussions qui ont suivi les présentations ont conclu que l'investissement et le commerce demeurent des éléments clés pour soutenir une bonne croissance et un développement économique durable.»

Conscient que ce Conseil des ministres est un espace décisionnel réservé aux Etats Parties, toutefois, il ne devrait pas constituer une rupture avec l'esprit du travail collégial et inclusif qui a prévalu nos travaux jusqu'à présent», a conclu le ministre.

M. M.

Climat des affaires Nécessité d'améliorer l'environnement socio-politique pour drainer plus d'investissements

Hisser le climat des affaires en Algérie passe par l'amélioration de l'environnement social, politique, technologique et administratif ce qui permettra de capter plus d'investissements locaux et étrangers, a estimé jeudi à Alger l'expert en planification et en intelligence économique, Mohamed Bacha. Animant une conférence sur le thème «Le climat des Affaires en Algérie : enjeux et stratégie d'amélioration», au siège de l'Institut national d'études stratégiques globales (INESG), l'expert a jugé nécessaire pour le pays d'avoir un système politique, technologique, socio-économique et administratif fiable et propice pour hisser son climat des affaires. Selon lui, le système politique doit garantir un Etat de droit, la démocratie et les libertés, tandis que le système économique, a-t-il dit, doit assurer une stabilité du cadre macro-économique ainsi que sa compétitivité et son attractivité. De plus, le système administratif, a soutenu Bacha, doit garantir la facilité à faire des affaires en endiguant les pratiques bureaucratiques. «Le système technologique peut avoir un effet direct sur le climat des affaires à travers la

production scientifique, les brevets innovation et le classement des universités», a-t-il souligné, expliquant que la relation entreprise-université constitue un élément essentiel du climat des affaires. Par ailleurs, Bacha a préconisé de soutenir l'industrie nationale en lui offrant les conditions nécessaires pour son épanouissement. «Il faut protéger l'industrie nationale qui est naissante en mettant en place des barrières douanières fortes afin de permettre à ces différentes filières de grandir», a-t-il estimé, notamment à travers la promotion et exonération des entreprises utilisant les matières premières locales à hauteur de leur apport à la production nationale. Selon Bacha, il s'agit également de mettre en place un plan national d'investissement piloté par le fonds national d'investissement (FNI). Concernant l'aspect de la gouvernance économique, Bacha a appelé à mettre fin à «la dispersion de l'action étatique», notamment par la réduction des portefeuilles ministériels du secteur économique. Il a également plaidé en faveur du développement d'une culture de la performance dans les adminis-

trations publiques, notamment à travers plus de transparence, tout en y généralisant les technologies de l'information et de la communication (TIC). Rappelant les aspects actuels de l'économie nationale nécessitant une réforme, le conférencier a cité «l'absence de vision stratégique notamment depuis la disparition du ministère de la planification». Il a également noté l'absence de «stratégie explicite et de politique de développement de protection et de promotion de la production nationale». Selon lui, d'autres aspects rendent l'économie nationale vulnérable, notamment l'informel, la pression démographique et une croissance économique qu'il estime «très insuffisante pour élever l'Algérie au rang de pays émergent». «Il s'agira pour nous de tracer un cadre de développement à long terme et durable basé sur une vision et un projet de société répondant aux attentes de la population et aux enjeux mondiaux», a-t-il souligné, notant l'intérêt pour le pays «d'engager une démarche organisée et valorisant les potentiels de l'économie».

Agriculture Lancement prochain de 30 projets de réalisation de structures de stockage des céréales à travers le pays

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari a annoncé, ce jeudi à Tlemcen, le lancement prochain de 30 projets de réalisation de structures de stockage des céréales à travers le pays. Après avoir suivi un exposé sur la situation des secteurs de l'agriculture et des forêts à Tlemcen dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a fait part de la réception de 9 structures similaires à travers le pays, en attendant le lancement de nouveaux projets pour atteindre une capacité de stockage 40 000 quintaux de céréales chacune. Il a fait savoir que conformément aux instructions du Premier ministre, toutes les mesures ont été prises et des facilités ont été accordées aux producteurs de céréales pour leur fournir des points de collecte des céréales, simplifier des procédures administratives au niveau du guichet unique d'acquisition des semences et engrais et d'accès aux crédits afin de leur offrir de meilleures conditions de travail. Omari a affirmé que la filière de céréaliculture est stratégique et importante et que tous les efforts seront déployés pour amélio-

rer les procédures au profit des producteurs, ce qui aura un impact positif sur la rationalisation des importations et le renforcement de la sécurité alimentaire. Le ministre a insisté, par ailleurs, sur l'encouragement des agriculteurs à adopter la technique d'irrigation au goutte à goutte pour économiser l'eau et l'importance de cette opération sur les produits agricoles, notamment les maraîchers et l'arboriculture. «Il faut impliquer les citoyens notamment les riverains des zones pastorales et agricoles, les encourager à bénéficier de crédit en vue de planter le plus grand nombre d'arbres et accompagner le programme de réhabilitation du Barrage vert pour lequel tous les moyens et énergies sont mobilisés dans le but de réhabiliter toutes les zones steppiques et leur protection contre la désertification», a-t-il déclaré. Le ministre a instruit, dans ce sens, les responsables du secteur des forêts de la wilaya de se lancer dans la sensibilisation des citoyens riverains de ces zones et de les encadrer en activant le rôle des potentialités universitaires et des centres de recherche scientifique pour apporter des solu-

tions aux problèmes et étudier les espèces végétales et leur adaptation en zones steppiques. Il a aussi mis l'accent sur l'encouragement des riverains des zones forestières pour devenir le principal partenaire de protection des forêts, l'accompagnement des porteurs de projets qui ont une qualification scientifique, la simplification des mesures d'investissement dans les forêts appelées devenir un créneau économique et écologique d'excellence, créateur d'emplois et levier de diversification de l'économie nationale. En outre, Cherif Omari a annoncé la dotation des zones frontalières de la wilaya en eau, électrification rurale et pistes, tout en instruisant le directeur général de l'Office national des céréales de créer des points de collecte de céréales proches des producteurs des zones frontalières. La visite du ministre a été marquée aussi par l'inauguration d'une structure publique de stockage de céréales à Aïn Talout d'une capacité de 300 000 quintaux ainsi qu'une laiterie à Maghnia réalisée dans le cadre de l'investissement privé.

PLF 2020

Création d'un fonds de garantie des transactions du marché financier

La proposition d'un fonds de garantie des transactions du marché financier, au titre du projet de Loi des finances (PLF 2020) vise à couvrir les risques de déséquilibre lors du règlement ou de la livraison des titres, a indiqué le directeur général du trésor public au ministère des Finances, Fayçal Tadinit, mercredi soir, devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée nationale populaire (APN).

«**C**e fonds financé par des contributions obligatoires des intermédiaires en opérations de Bourse sera dirigé par le dépositaire central des titres et domicilié à la Banque d'Algérie», a fait savoir Tadinit lors d'une réunion de la Commission, présidée par son président, Tarek Tridi, dans le cadre des rencontres consacrées à l'examen des mesures contenues dans le PLF 2020. Prévu par l'article 95, ce fonds s'inscrit dans le cadre de la large réforme du système d'information des instances du marché financier afin d'inciter les entreprises algériennes à recourir à ce marché pour la couverture de leurs besoins en matière de financement suivant les normes internationales. En cas de déséquilibre, le Fonds se substitue à l'intermédiaire en difficulté pour l'assainissement urgent des situations monétaires et documentaires relatives aux titres financiers en circulation dans le marché financier. Tadinit a évoqué, d'autre part, l'article 96 du PLF autorisant le Trésor public d'assainir un crédit au budget d'Algérie Télécom, sous le titre «Crédit aux entreprises économiques» ainsi que l'article 97 visant la régularisation d'un crédit de trésorerie accordé à la compagnie Air Algérie, sous le titre «Avances sans intérêts» à travers un report au compte de résultats. Cette opération, a-t-il expliqué, a été opérée au vu «des difficultés

financières de la compagnie». Lors de leurs interventions, les membres de la Commission ont appelé à la nécessité de conditionner les nombreuses facilitations accordées par le Trésor public au profit des entreprises publiques à des résultats concrets sur terrain, devant être à la hauteur des incitations offertes.

Appui à la formation et accréditation des professions comptables

Par ailleurs, la Commission des finances et du budget à l'APN a reçu le directeur général de la comptabilité au ministère, Mohamed Larbi Ghanem qui a présenté un exposé sur les efforts consentis par le ministère en appui à la formation et à accréditation des professions comptables. Quelques 3563 accréditations d'experts comptables ont eu lieu depuis 2010 en sus de 117 nouveaux experts comptables admis à la faveur de 9 concours organisés durant la même période, a-t-il fait savoir, ajoutant que le ministère œuvre à la réforme et la modernisation des professions comptables par l'amélioration du niveau de la formation et son intégration dans l'université. A ce propos, Ghanem a évoqué l'article 94 du projet de loi qui prévoit l'organisation de deux examens par an au lieu d'un seul pour les experts comptables titulaires d'un certificat de stage. Il a cité également l'article 92 du projet de loi en vertu duquel



la mission d'exécution du budget de fonctionnement et la gestion financière des activités inhérentes aux élections, pour l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), est confiée aux responsables désignés par cette Autorité. Cette mesure permettra au président de l'ANIE de «se consacrer exclusivement aux missions confiées à l'Autorité», a-t-il dit. Il a expliqué, d'autre part, aux députés la mesure prévue à l'article 93 du PLF relatif à la délégation de signature accordée

par les walis à donner aux Chefs des services décentralisés pour la gestion des opérations inscrites au titre du programme sectoriel décentralisé ainsi que le budget de wilaya. Les membres de la commission se sont félicités de cette procédure qui «confie aux services de wilaya décentralisés la gestion des opérations de développement local.» Concernant la comptabilité, certains intervenants ont proposé le renforcement du contrôle sur les activités de certains secteurs et associations, et appelé à

l'unification des professions comptables (expert comptable, commissaire aux comptes, auditeurs et comptables) dans une même catégorie, à l'instar de ce qui se fait à l'échelle mondiale. La majorité des intervenants ont mis en avant l'importance de renforcer les opportunités de formation en matière de comptabilité, à travers les Instituts et universités, déplorant le manque important enregistré dans ce domaine.

Moussa O.

Hydrocarbures

La révision de la loi exige une méthode adéquate et un bon timing



La révision de l'actuelle loi sur les hydrocarbures s'impose, pour de multiples raisons, cependant il faut choisir la méthode et le bon timing, a affirmé, ce jeudi à Alger, l'économiste et spécialiste des questions énergétiques, Mustapha Mekideche. «Mon analyse sur le projet de loi sur les hydrocarbures est qu'il y a bien nécessité de réviser le texte en vigueur, mais ce n'est pas la meilleure méthode et le bon timing», a-t-il expliqué dans une déclaration à l'APS. «Il y a certes nécessité de réviser la loi sur les hydrocarbures qui n'a pas été un instrument d'attractivité de l'investissement

performant notamment par rapport à la loi 86/01 révisée en 1991», a-t-il ajouté, rappelant que «sous l'empire de cette dernière, l'Algérie a été, en 1998, le premier découvreur d'hydrocarbures dans le monde». Cela d'ailleurs, a-t-il poursuivi, «ne fait aucun doute pour Sonatrach, d'abord, et la communauté des experts. On peut citer le marqueur essentiel de son inefficacité : la chute de la production d'hydrocarbures constatée depuis 2007, à ce jour, indiquant bien que la loi en vigueur depuis 2005, révisée en 2013, n'a pas créé un flux significatif d'investisseurs en partenariat

avec Sonatrach». Selon lui, pour inverser cette tendance sachant, comme indiqué par l'opérateur national lui-même, les capacités financières et techniques insuffisantes de Sonatrach, seule et sans partenaires, sont «insuffisantes pour lui permettre de renouveler les réserves et de maintenir son niveau de production et d'exportation». Sonatrach l'a d'ailleurs exprimée de «façon inédite une semaine avant que le gouvernement ne déterre le projet de révision de la loi sur les hydrocarbures, qui était mis en stand-by depuis plusieurs années», a-t-il avancé.

«Pas de recul en termes de souveraineté dans le projet de loi sur les hydrocarbures

«Que le timing ne soit pas approprié sur le plan politique et institutionnel pour élaborer et faire approuver une telle loi cela est évident aussi, y compris, d'ailleurs, au regard des investisseurs internationaux potentiels qui attendront la mise en place d'institutions légitimes pour la tester», a-t-il souligné dans sa déclaration. «Il y a des opinions qui s'expriment observant même qu'un président légitime n'est pas suffisant et qu'il faudra attendre un nouveau Parlement pour voter une telle loi. Pour le fond, et pour autant que je sache, il n'y a pas, dans le nouveau texte, de recul en termes de souveraineté sur les gisements découverts». S'agissant de la méthode, Mekideche considère qu'il y a, à présent, une problématique

émergente, dont il faudra tenir compte s'agissant de la politique des hydrocarbures : celle de la transition énergétique. Cela d'autant qu'à la fin de la prochaine décennie, les courbes de production et de consommation d'énergies vont se croiser». Dans ce contexte, la vraie question est d'inscrire cette loi dans «une démarche stratégique portant consensus national sur la transition énergétique du pays», a-t-il recommandé, jugeant que «cela ne pourrait se faire que par un Président de la République et un Parlement légitime après un large débat national». La révision prendrait ainsi «la forme d'une loi organique sur la transition énergétique qui encadrerait les différentes composantes de la production et de la consommation énergétique : énergies renouvelables, énergies fossiles y compris le sujet qui fâche des hydrocarbures non conventionnels et la rationalisation du modèle de consommation énergétique», a-t-il soutenu. Une telle approche demande, a-t-il estimé, «à la fois de respecter le principe de réalité, d'avoir de la lucidité et une vision à long terme dans la problématique énergétique sensible et complexe tout en étant en écoute citoyenne». Il a recommandé, qu'«à ce propos, les appréhensions du mouvement populaire devront trouver des réponses, à la fois sur le timing, la forme et le fond. Alors, après avoir attendu depuis 2014, donnons du temps au temps. C'est ainsi que se construiront les consensus sur les grandes problématiques nationales telle que celle de l'énergie».

N. I.

Dely Brahim - Alger

Reboisement du Bois des Cars à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre

Le Bois des Cars dans la commune de Dely Brahim (Ouest d'Alger) a bénéficié, jeudi, d'une campagne de reboisement supervisée par le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'arbre.

Accompagné de membres des Scouts musulmans algériens (SMA), le wali d'Alger a supervisé l'opération de plantation d'arbres au Bois des Cars de Dely Brahim, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre célébrée le 25 octobre de chaque année. Sayouda a indiqué que ses services «accordent un grand intérêt» aux espaces verts au sein des cités notamment dans les nouveaux quartiers qui bénéficieront, selon lui, d'«un programme de reboisement à même d'améliorer le cadre de vie de la population». L'un des plus importants espaces verts de la capitale, le Bois des Cars, qui s'étend sur 8 hectares, se situe sur les axes routiers menant aux communes de Chéraga et de Beni Messous. Dans ce cadre, le président de la circonscription des forêts de Chéraga, Farid Belaïd a indiqué que cette forêt comprend plusieurs essences d'arbres tels que le pin d'Alep, le pin maritime, le pin fruitier et

autres dont la moyenne d'âge est de 80 ans. Composé à 80% d'arbres, cet espace, qui a récemment bénéficié d'une opération d'aménagement et de réhabilitation, a été doté de tables, de bancs et de sanitaires ainsi que d'un stade de proximité et d'un terrain de pétanque. La gestion du Bois des Cars relève actuellement des prérogatives des services de la commune de Dely Brahim, et ce en vertu d'un arrêté ministériel promulgué en mai 2007. Les services des forêts ont pour mission le suivi de la richesse forestière du Bois. L'Algérie célébrera vendredi 25 octobre la Journée nationale de l'arbre. A cette occasion, une commission sectorielle a été créée au niveau du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche pour faire réussir la campagne de reboisement qui se poursuivra jusqu'au 21 mars 2020 sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen» à travers tout le territoire national.

Houda H.



Tizi-Ouzou

Lancement d'une campagne de reboisement de près de 70 000 arbres

Une campagne de reboisement et de reverdissement, portant sur la mise en terre, de près de 70 000 arbustes, toutes espèces confondues, a été lancée, jeudi, par la conservation des forêts de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'arbre. Le coup d'envoi de cette campagne menée de concert avec les différents partenaires du secteur des forêts, a été donné au Centre d'enfouissement technique de Oued Fali, par le wali Mahmoud Djamaâ. Ce site a bénéficié d'un programme de plantation d'un total de 1500 arbres qui seront mis en terre tout autour du CET en forme de clôture en vue de le protéger notamment de l'érosion du sol, a-t-on expliqué sur place. Durant cette même opération placée sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen, il est prévu la plantation durant ces deux jours d'un total de 5200 plants sur 45 sites à travers les communes de Tigzirt, Azazga, Azeffoune, Draâ El Mizan et Larbaâ Nath Irathen. Un programme total de 23 180 plants est prévu dans 136 sites situés dans des zones urbaines et périurbaines ainsi que des institutions publiques à travers 25 communes.

La plantation s'étalera jusqu'au 21 mars prochain, le conservateur de forêts Ould Mohamed Youcef. Une autre campagne de plantation en milieu forestier est également prévue durant cette campagne de reboisement 2019-2020. Elle porte sur le reboisement de 100 ha soit environ 44 000 plants sur plusieurs sites de la wilaya, a ajouté Ould Mohamed quia appelé les collectivités locales à contribuer à cet effort de préservation du massif forestier. Le wali a annoncé que la priorité sera donnée aux communes touchées par les incendies afin de leur permettre de reconstituer le couvert végétal forestier ou fruitiers détruits par les feux. Il a rappelé que la wilaya a bénéficié d'un programme de plantation de 21 788 arbres fruitiers dont 9330 oliviers, 8218 figuiers et 4240 cerisiers. Ce programme touchera les 67 communes et a été inscrit à l'indicatif de la conservation des forêts, pour un montant de 13,4 millions de dinars. Il a été confié à quatre entreprises et sera lancé à l'occasion de cette campagne qui s'étale du 25 octobre 2019 au 21 mars 2020.

Bouira

Une dizaine de wilayas attendues au 2^e salon de la bande dessinée

Une dizaine de wilayas devront prendre part dimanche prochain à la deuxième édition du salon national de la bande dessinée (BD) qu'abritera la maison de la culture Ali-Zaâmoum de la ville de Bouira, ont indiqué, ce jeudi, les organisateurs. «Cette édition se déroulera à partir de dimanche avec la participation d'une dizaine de wilaya, dont notamment Alger, Oran, Tizi-Ouzou, Bouira, et ce en hommage au bédéiste et caricaturiste Mahfoud Aider connu sous le nom (Aladin)», a expliqué la directrice de la maison de la culture, Saliha Chirbi. L'ouverture de la 2^e édition du salon de la BD aura lieu dimanche matin avec la participation aussi de plusieurs maisons d'édition, à l'image de Fibda Dalimane, Z-Link, Numidie Tizi-Ouzou, Assirem, One Pins, ainsi que de l'association Numidie d'Oran, selon les détails donnés par Chirbi. «Une série de conférences et des expositions dédiées à la bande dessinée et au dessin sont au menu de cette manifestation culturelle, qui s'étalera jusqu'à la fin du mois en

cours. Les conférences traiteront de sujets ayant trait à la bande dessinée et au dessin dont l'objectif est de valoriser davantage ces segments artistiques», a souligné la directrice de la maison de la culture de Bouira. Une conférence-débat sur le thème «La bande dessinée au service de l'histoire animée», sera présentée par Maâmeria Zoubida, inspectrice au ministère de la Culture. En outre, une autre conférence-débat portant thème «Le 50^e anniversaire de la Revue M'Qidech (1969-2019)», dont l'auteur est le bédéiste Mahfoud Aider, sera également animée par Lazharia Labtar, enseignante à l'université d'Alger, selon les programmes du salon. Un atelier de travail consacré à l'expression faciale et corporelle de la bande dessinée, et un autre au dessin manga, sont aussi programmés au cours du salon de la BD. «Un court métrage sur le processus de développement de la bande dessinée sera projeté et suivi d'un débat qui sera animé par le professeur Djilali Besekri», a indiqué Chirbi.

Médéa

Distribution prochaine d'un quota de 2000 logements

Un quota de 2000 logements tous types confondus sera distribué dans les tous prochains jours, a déclaré jeudi le wali de Médéa sur les ondes de «Radio Titteri», au lendemain d'actes de violence, survenus, la veille, à El Omaria, est de Médéa suite à l'affichage de liste de bénéficiaires de logements. «Toutes les listes affichées par les commissions communales de distribution de logements ont un caractère provisoire et n'auront d'effet qu'après examen et approbation de la commission de recours de wilaya», a expliqué Abass Badaoui, assurant que celle-ci va «filtrer toutes les listes pour ne maintenir que les citoyens qui ouvrent droit à un logement». Il a indiqué que toutes les commissions communales et de daïras ont été instruites pour «veiller à l'application stricte de la réglementation en matière de condition d'octroi définissant l'accès au logement public locatif», ajoutant que l'ensemble de logement, notamment les critères des demandes seront soumises, avant toute attribution, au contrôle du fichier national de logement». Des actes de violence ont eu lieu, pour rappel, ce mercredi, en fin d'après-midi, au niveau de la localité d'El Omaria, à 40 km à l'est de Médéa, après l'affichage de la liste provisoire de bénéficiaires d'un quota de 320 logements publics locatifs. Le siège de la daïra d'El Omaria a été pris pour cible par les citoyens mécontents qui ont saccagé la façade de ce siège, avant l'intervention des forces de l'ordre qui ont réussi à disperser les manifestants dans le calme.

BREVES

TIZI-OUZOU

- Deux personnes ont été victimes d'électrocution jeudi matin suite à la chute d'un câble électrique dans la cour d'une maison et un court-circuit dans un restaurant mitoyen à Tizi-Ouzou, a indiqué, dans un communiqué, la protection civile. «Les éléments de l'unité principale de la protection civile de Tizi-Ouzou sont intervenus pour une masse électrique dans un restaurant et la chute d'un câble électrique dans la cour d'une maison juste à côté du restaurant» a-t-on indiqué de même source. Les deux victimes, une femme âgée de 54 ans, décédée, et une jeune fille âgée de 22 ans électrocutée avec une plaie à la tête et des brûlures à la main droite ont été évacuées à l'hôpital de Tizi-Ouzou.

AIN DEFLA

- Une fillette de 3 ans a été retrouvée saine et sauve mercredi soir à El Attaf (Ain Defla), 4h environ après sa disparition au grand soulagement de sa famille, a-t-on appris, ce jeudi, du responsable de la communication à la Direction de wilaya de la Protection civile. Les recherches entreprises par une cinquantaine d'agents de la Protection civile renforcés en cela par un certain nombre de gendarmes ont abouti, peu avant minuit, à la découverte de l'enfant assise sous un arbre à 1 km de chez elle, a précisé le capitaine Kamel Hamdi. Après avoir reçu les premiers secours sur place, l'enfant a été évacué à l'hôpital de Sidi Bouabida (El Attaf) où elle été examinée, a-t-il fait savoir, signalant que l'opération de recherche a commencé aussitôt la nouvelle de sa disparition donnée par sa famille (peu avant 19h). Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour connaître les tenants et aboutissants de cette affaire.

Constantine

Création prochaine de nouvelles antennes communales de l'inspection du travail

De nouvelles antennes communales relevant de la Direction de l'inspection du travail seront prochainement créées dans la wilaya de Constantine, a indiqué, ce jeudi, un cadre au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

S'exprimant lors d'une rencontre, tenue en marge d'une visite de travail et d'inspection d'une délégation ministérielle de ce secteur dans la wilaya, le directeur des relations du travail, Rabah Mekhazeni, a précisé que cette décision intervient dans le cadre des mesures prises par le ministère de tutelle visant «le renforcement du contrôle de l'application de la réglementation du travail dans tous ses aspects, dont les contrats et la durée du travail, l'hygiène et la sécurité, tout en contribuant à assurer le bon fonctionnement des institutions et des entreprises publiques et privées». La priorité dans l'installation des unités de contrôle sera accordée aux agglomérations et communes à forte activité industrielle dont Benbadis et la nouvelle ville Ali Mendjeli, a indiqué le même responsable, soulignant que la wilaya de Constantine dispose actuellement de 2 annexes relevant de cette inspection implantées dans les communes d'El Khroub et de Hamma Bouziane. «Les mesures prises par le ministère dans ce domaine portent également sur le renforcement et la valorisation des ressources humaines à travers les structures de l'inspection de wilaya, dans le cadre des directives visant

à consolider le contrôle de l'application rigoureuse du droit du travail», a ajouté l'intervenant au cours de la rencontre, organisée à l'antenne de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). L'organisation de la visite d'inspection et de travail par la délégation ministérielle a pour but de s'enquérir du fonctionnement des différents organismes sous tutelle dans cette wilaya, dont les annexes locales de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAPH) et la CNAS, notamment en ce qui concerne la qualité et les conditions dans lesquelles se fait la prise en charge des citoyens, a affirmé Mekhazeni. «L'amélioration du service public constitue une priorité majeure pour assurer une bonne prise en charge des citoyens», a déclaré, dans ce contexte, le représentant du ministère qui a mis l'accent sur l'importance d'améliorer le service public afin de garantir une meilleure prise en charge des citoyens et de répondre au mieux à leurs doléances. S'agissant de la prise en charge des préoccupations des personnes sans emploi, le membre de la délégation ministérielle a insisté sur



Ph : L'Echo d'Algérie ©

l'importance de la transparence dans le processus de recrutement. Plusieurs cadres et responsables de divers organismes relevant du secteur de l'emploi, à l'instar de l'inspection du travail, la Caisse nationale des retraités (CNR) et la

CNAS ont pris part à cette rencontre qui a été suivie par une visite aux sièges de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), la Caisse nationale de sécurité sociale des

non-salariés (CASNOS) et la Caisse algérienne des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du Bâtiment, Travaux Publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH).

M. El Hadi

Hausse sensible de la production du miel

La wilaya de Constantine a enregistré au titre de la campagne agricole 2018-2019 une «hausse sensible» de la production de miel qui s'est établie à 1549 quintaux, ce qui a permis à cette filière de poursuivre son développement pour la 4^e année consécutive, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles (DSA). La production réalisée durant la campagne agricole 2018-2019 représente «un saut qualitatif» qui reflète l'intérêt accordé par la DSA à la promotion de cette filière et d'appliquer le programme établi en vue d'atteindre l'objectif fixé, a indiqué, Yacine Ghediri, soulignant que la production du miel a connu une évolution «remarquable» pour la 4^e année consécutive, comparativement, entre autre, à la campagne pré-

cédente où le rendement s'est établi à 1145 q. Cette évolution est le fruit de la sensibilisation des apiculteurs à l'importance de la formation continue aux méthodes et techniques de l'apiculture moderne ainsi qu'à l'importance de la prévention contre les maladies susceptibles d'endommager un grand nombre de ruches et ce, en vue de produire un miel naturel qui ne contient pas de produits chimiques, a-t-il ajouté. Les conditions climatiques «favorables», notamment les pluies abondantes enregistrées lors de la saison dernière, ont également contribué à la croissance des plantes et des fleurs, ainsi que la densité et la diversité de la végétation dans la wilaya, ce qui a influé positivement sur la hausse du rende-

ment et la qualité du miel, a ajouté le même responsable, indiquant que la wilaya de Constantine compte environ 700 apiculteurs. Le DSA a appelé, par ailleurs, les apiculteurs de la wilaya à suivre des méthodes modernes pour produire un miel de qualité, ainsi qu'à transférer les ruches en hiver dans les régions du nord, entre autres celle de Skikda et ce, afin de préserver la vie des abeilles. Selon les statistiques fournies par les services agricoles, le nombre de ruches au niveau de toutes les régions de la wilaya s'élève à 32 800 ruches exploitées, contre 23 849 recensées durant la campagne 2016-2017.

M. E-H

Mila

Reboisement de 800 ha de superficie forestières incendiées

Un programme portant reboisement de 800 hectares de superficies forestières touchées par les incendies durant les 3 dernières années a été élaboré par la conservation des forêts de la wilaya de Mila dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

En marge d'une opération de reboisement, organisée dans une cité universitaire de la ville de Mila à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre), le chargé de l'information et de la communication au sein de cette institution, Saâdi Boulaâres, a précisé que toutes les surfaces forestières ravagées par les feux seront reboisées, notamment les

superficies décimées par les incendies cette année ayant dépassé les 400 ha. Un bilan jugé «lourd», a estimé Boulaâres, ce qui nécessite, a-t-il dit, la programmation d'autres opérations de plantation pour la récupération de ces surfaces. Des actions similaires seront organisées également à travers des sites urbains et suburbains, des établissements scolaires et d'enseignement supérieur, dans le cadre de cette campagne nationale initiée sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen», a-t-il ajouté. Le même responsable a fait également savoir, dans ce contexte, que 35 000 arbustes dont 20 000 produites par la pépinière publique de la commune de Sidi Merouane existent

dans la wilaya de Mila, tandis que le reste est pris en charge par l'entreprise régionale de Génie rural des Aurès. Aussi, cette opération de reboisement sera-t-elle soutenue par d'autres actions inscrites dans le cadre du programme sectoriel portant, entre autres, sur la plantation de 150 ha de chêne liège.

A signaler que l'opération de reboisement, lancée à partir de la résidence universitaire de la ville de Mila pour la mise en terre de 5000 arbustes, a été présidée par le wali Mohamed Amir qui a insisté sur l'importance d'impliquer les étudiants dans de telles initiatives.

Sétif

1 million d'arbres à planter pour régénérer et densifier le couvert végétal

La campagne de reboisement lancée dans la wilaya de Sétif sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen» vise à planter un million d'arbres sur une surface de près de 1000 ha, apprend-on jeudi auprès de la conservation des forêts. Inscrite dans le cadre de la campagne nationale de plantation de 43 millions d'arbres, l'opération inclut des actions de reboisement à l'intérieur de l'université Sétif-2 «Mohamed Lamine Debaghine», selon la même source qui a indiqué que d'autres aires urbaines seront concernées.

A partir du 26 mars, l'opération s'élargira aux zones montagneuses, a souligné le chargé de communication à la conservation des forêts Sassi Hegga qui a indiqué que tous les moyens logistiques et humains sont mobilisés pour assurer le succès de cette campagne qui sera étalée sur 3 années. Pas moins de 12 000 arbres seront ainsi plantés à compter de samedi sur le bassin versant du barrage d'El Mouane dans la commune d'Aïn Abassa pour préserver l'ouvrage contre l'érosion, selon la même source.

Des actions de sensibilisation ont été également menées en direction des jeunes pour les impliquer dans cette vaste campagne qui vise à élargir, densifier et régénérer le couvert végétal de la wilaya affecté par les incendies et la coupe illicite.

Il est également prévu de planter 15 000 arbres à travers les cités et les lisières des axes routiers des 60 communes de la wilaya de Sétif, selon la même source qui a précisé que les arbres à planter sont essentiellement du pin d'Alep, du cèdre et du cyprès.

Oran

Réception de quatre hôpitaux et du centre national des grands brûlés en mars 2020

Quatre hôpitaux, ainsi que le centre des grands brûlés seront réceptionnés et inaugurés en mars 2020, a annoncé, ce jeudi le wali d'Oran, lors d'une visite d'inspection des structures de santé en cours de réalisation dans la wilaya.

Il s'agit de deux hôpitaux de 240 lits chacun, réalisés dans les communes de Gdyl et Sidi Chahmi non loin de la localité de «Nedjma» (ex-Chteibo) par une entreprise turque, d'un hôpital de 120 lits à Oued Tlélat et un autre de 60 lits dans la commune d'El Kerma, réalisés par une entreprise privée algérienne. Lors d'un point de presse, Abdelkader Djellaoui a déclaré que «l'Etat algérien a consacré des sommes énormes pour le secteur de la santé dans le groupement d'Oran», soulignant que ces hôpitaux n'ont rien à envier à des structures européennes du point de vue qualité. Il a indiqué que ces hôpitaux réalisés pour le groupement d'Oran ont une vocation régionale et peuvent recevoir les malades des wilayas limitrophes, ajoutant qu'ils seront utilisés lors des Jeux méditerranéens de 2021 à Oran. Le centre national des grands brûlés, qui sera également inauguré en mars prochain, est situé dans la zone de l'USTO, non loin également de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) «1^{er} Novembre». Selon les explications fournies, ce centre est le second du genre en Algérie après celui de Skikda. Le taux d'avancement de ses travaux est estimé à 98% et sa réalisation a coûté plus de 2,38 milliards de dinars. Le centre permettra, une fois opérationnel, de combler un grand déficit dans le traitement des grands brûlés.

Concernant le Centre national anti-cancer, qui accuse un grand retard, notamment dans la confection de nombreux cahiers de charges concernant plusieurs de ses compartiments, il a déclaré que sa réalisation pour un coût de 3,45 milliards de dinars répond à la politique nationale de prise en charge des pathologies cancéreuses. Il se veut un centre national de référence pour la recherche, l'expertise, l'observation, l'évaluation, la formation et l'enseignement permettant de déterminer la politique des soins en épidémiologie, en sciences humaines, sociales et aussi en matière d'éthique médicale.

L'innovation des diagnostics et les essais chimiques, ainsi que la mise en place de nouveaux concepts et consensus thérapeutiques feront également partie de ses missions, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, d'autres projets inspectés connaissent des retards dus, entre autres, à l'attente des budgets, une lenteur dans la confection des cahiers des charges et non paiement des ordres de services (ODS) aux entreprises de réalisation. A ce propos, le wali a estimé que «malgré les retards constatés et quelques imperfections, la situation est sous contrôle», rappelant qu'il y a un calendrier des réalisations et des réceptions à respecter.

Lehouari K.



Ph : L'Echo d'Algérie ©

● Lancement d'une formation de matelots qualifiés à l'ITPA

Une formation de 2 promotions de matelots qualifiés a été lancée jeudi par l'institut de technologie de pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran au profit des jeunes de la localité côtière de Kristel (Gdyl), a annoncé son directeur Kouicem Lahouari. «Nous avons lancé aujourd'hui cette formation en matelots qualifiés, en mode par alternance au profit de 70 jeunes de la localité de Kristel (Gdyl), une population locale ayant le pied marin», a indiqué à l'APS, le même responsable,

assurant que ce mode de formation, permet aux élèves stagiaires de bénéficier de cours théorique (2 jours) et d'un embarquement en mer (formation pratique), pendant 4 jours consécutifs de la semaine. Les élèves stagiaires bénéficieront aussi d'un fascicule provisoire pour embarquer en mer, un document délivré par l'institut ITPA d'Oran et visé par les services des gardes côtes, a-t-il souligné. Il s'agit d'une formation diplômante, étalée sur 9 mois, au profit de 70 stagiaires

ayant le niveau de 2^e année moyenne, a ajouté la même source. Une 1^{re} formation de matelots qualifiés a démarré au sein de l'ITPA d'Oran au mois de septembre dernier, et ce, parallèlement à une formation de mécaniciens de navires de pêche. Cette dernière formation en mode par alternance, étalée sur 9 mois, permet aux stagiaires d'avoir un diplôme de mécaniciens de navires de pêche de 200 chevaux.

L. K.

OPGI

Campagne pour recouvrer 400 millions de dinars de redevances locatives



Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya d'Oran ont lancé, dernièrement, des sorties dans les cités d'habitation relevant du parc immobilier géré par l'office pour le recouvrement des redevances locatives estimées à pas moins de 400 millions de dinars. En application d'un programme d'action élaboré et organisé visant le recouvrement des créances en retard, des agents de l'OPGI et des équipes mixtes adressent des mises en demeure aux locataires mauvais payeurs, a-t-on appris jeudi des services de l'OPGI. Une opération similaire a permis le recouvrement de 300 millions de dinars durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-on rappelé, faisant savoir les redevances de loyers non recouvrées s'élèvent à 700 millions de dinars et que l'OPGI a eu recours à des poursuites judiciaires pour récupérer ses dus tout en pre-

nant en considération des cas sociaux et en accordant des facilités de paiement. Parallèlement, l'OPGI s'est félicité des résultats obtenus dans les huit premiers jours de cette opération, qui se poursuivra progressivement jusqu'à atteindre ses objectifs. L'OPGI signale, toutefois, que le loyer ne couvre qu'une petite partie de la charge financière des projets d'entretien de son parc immobilier de l'OPGI, soulignant que l'accumulation de redevances non recouvrées est devenue une menace pour son fonctionnement.

Les services de l'OPGI-Oran, qui gèrent pas moins de 40 000 logements et locaux, font savoir que 90% des biens sont loués et certains locaux et logements sont mis en vente dans le cadre de cession lancée par le ministère de tutelle il y a plus de 10 ans.

L. K.

Tlemcen

Le dépistage précoce peut donner de très bons résultats dans la lutte contre le cancer du sein

Le dépistage précoce peut donner de très bons résultats dans la lutte contre le cancer du sein, ont affirmé des médecins oncologues et gynécologues lors d'une journée de sensibilisation, organisée jeudi à la maison de la culture de Tlemcen, à l'occasion de la célébration du mois international de dépistage du cancer du sein. Les médecins ont, dans ce cadre, expliqué aux nombreuses femmes présentes les facteurs de risque liés à l'âge, soulignant que près de 80% des cancers du sein se développent après 50 ans, nonobstant les facteurs de risque liés aux modes de vie tels que la consommation du tabac, le surpoids et le manque de pratique d'activité physique qui peuvent favoriser l'apparition d'un cancer de sein. Ils ont cité également les facteurs de risque liés à certains antécédents médicaux personnels ou familiaux.

La chef de service prévention au niveau de la Direction de la santé de la wilaya de Tlemcen, le Dr Laloute Touria a

souligné qu'outre les communications présentées par des médecins oncologues et gynécologues, la Direction de la Santé a mis en place une équipe de sages-femmes et de psychologues pour expliquer aux femmes cette maladie et prodiguer les conseils nécessaires. Une autre salle a été réservée pour la palpation effectuée par des sages-femmes des divers établissements de santé de la wilaya au profit des femmes intéressées, a-t-elle fait savoir. La responsable a indiqué que, lors du 1^{er} semestre de l'année en cours, 107 cas ont été enregistrés à travers la wilaya de Tlemcen et dans les wilayas limitrophes, affirmant que «détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut toutefois être guéri dans une grande majorité des cas».

La mammographie et l'examen clinique des seins (palpation) s'imposent aux femmes dont l'âge dépasse 40 ans même si celles-ci ne présentent aucun signe de maladie apparent, a-t-elle conseillé.

Aïn Témouchent

Recouvrement de 95% des créances de projets ANSEJ

Le taux de recouvrement des créances accordées aux projets financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) a atteint 95 pour cent dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris, ce jeudi, du directeur de wilaya de l'ANSEJ. Le nombre de petites et moyennes entreprises (PME) créées au titre de l'ANSEJ à Aïn Témouchent depuis la création d'une annexe ANSEJ dans cette wilaya a atteint 5806 entreprises activant dans divers domaines à l'instar des services, de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme, a indiqué le même responsable. La valeur financière du total des investissements financés par l'ANSEJ à Aïn Témouchent a atteint plus de 16,8 milliards de dinars depuis sa création en 1998 en enregistrant un taux de 95% de recouvrement des créances. Un bilan jugé positif renseignant sur le succès de la plupart des projets financés, a-t-on précisé. Ces projets financés au titre de ce dispositif à Aïn Témouchent ont généré 17 418 emplois en faveur de jeunes chômeurs des communes de la wilaya contribuant à réduire le taux de chômage de manière importante, a-t-on fait savoir.

El Oued

91 bus mis à la disposition des étudiants

Une flotte de 91 bus, d'une centaine de places chacun, a été mobilisée, au titre de l'année universitaire 2019-2020, pour le transport des étudiants de l'université Chahid Hamma-Lakhdar à El Oued, a-t-on appris, ce jeudi, auprès de la direction des œuvres universitaires.

Ces bus universitaires devront couvrir plus de 35 dessertes, dont une vingtaine de lignes suburbaines pour le transport des étudiants des communes du Sud-est et Sud-ouest de la ville d'El Oued, et une quinzaine d'autres pour les dessertes au chef-lieu de wilaya, a expliqué le directeur des œuvres universitaires, Khaled Abdelhakim. La Direction des œuvres universitaire s'est attelée, par souci de prendre en charge les préoccupations des étudiants issus des communes

enclavées, à assurer le transport des étudiants des localités distantes de plus de 10 km du chef-lieu de la commune d'El Oued, a-t-il ajouté. Cette flotte de transport universitaire permettra de palier au déficit accusé en matière de prestations de transport enregistré durant les années précédentes, et contribuer à leur amélioration. L'université Chahid Hamma Lakhdar d'El Oued compte plus de 28 000 étudiants répartis sur 8 facultés.

Ali B.



Ouargla - Cancer du sein Plus de 9000 femmes bénéficient du dépistage précoce



Quelques 9034 femmes ont bénéficié du dépistage précoce du cancer du sein, dans le cadre de la caravane de dépistage initiée par l'association «Manbaâ El Hayat» des sages-femmes d'Ouargla, a-t-on appris, ce jeudi, des organisateurs. Des consultations et dia-

gnostics gratuits ont été assurés au niveau des polycliniques et structures de santé au profit des femmes des communes de Rouissat et El Hedjira, et celles des régions enclavées d'El Bour et Debbiche (commune de N'goussa), a précisé la présidente de l'association, Wassila Bennoui. Menée dans le cadre du mois rose, cette caravane médicale et de sensibilisation a donné lieu à la prise en charge de 21 cas de femmes malades présentant des kystes et inflammations et nécessitant d'autres consultations, suivis et contrôles périodiques de leur état, a-t-elle expliqué. L'initiative a connu une large affluence de femmes venues s'assurer volontairement de leur santé et bénéficier de consultations médicales gratuites, notamment dans les régions enclavées, a ajouté Bennoui. La gynéco-obstétricienne privée, Taleb, a indiqué, de son côté, que le dépistage précoce du cancer du sein contribue grandement à éviter d'autres complications, avant de lancer un appel à toutes les femmes afin d'effectuer ce dépistage. Encadrée par un corps médical composé de gynéco-obstétriciens, de praticiens généralistes et de sages-femmes, cette caravane entend renouveler l'initiative tout au long de l'année, par l'organisation de campagnes de sensibilisation et de diagnostics gratuits au profit des femmes dans différentes régions de la wilaya d'Ouargla. La wilaya d'Ouargla dispose d'un centre anticancéreux régional, encadré par un staff médical et paramédical algéro-cubain.

8^e Salon international Hassi Messaoud Expo Plus de 7200 visiteurs professionnels

Plus de 7200 professionnels de l'industrie pétrolière et gazière ont visité le 8^e Salon international Hassi Messaoud Expo qui prend fin jeudi, a-t-on appris auprès des organisateurs. Marqué par une importante participation estimée à quelque 200 exposants algériens et étrangers, le Salon a connu un «succès» en matière de nombre de visiteurs qui a dépassé les 7200, a indiqué à la presse le directeur de la société organisatrice de l'évènement, Djaâfar Yacini. Il a révélé également que la plupart de ces visiteurs professionnels sont de «très grande qualité».

Le 8^e Salon international Hassi Messaoud Expo a constitué «une véritable opportunité de business et d'échanges interentreprises pour les professionnels du secteur des hydrocarbures notamment», ont estimé des exposants.

Destiné aux fournisseurs de produits et services en rapport avec l'activité pétrolière et gazière, Le Salon est devenu le rendez-vous par excellence des opérateurs économiques versés dans le secteur des hydrocarbures pour tisser des contacts d'affaires et de partenariat, a-t-on souligné. Selon les organisateurs, l'évènement se veut une contribution à la dynamique du développement de l'économie nationale, en offrant aux entreprises nationales et les PME une occasion de montrer leur savoir-faire et acquérir l'expertise des grands groupes et entreprises, nationales et étrangères, présentes en force à Hassi Messaoud. Initié par Petroleum Industry Communication, Hassi Messaoud Expo, s'est imposé comme une plateforme de communication, de business et d'échanges entre les pétroliers et leurs fournisseurs.

Jumelage inter-hôpitaux à Tindouf Un staff médical du CHU Bab El Oued assure des consultations

Un staff médical du CHU de Bab El Oued (Alger) est à pied d'œuvre à Tindouf où il assure des consultations spécialisées en médecine interne et pneumo-physiologie, a-t-on appris jeudi de la direction de l'établissement public hospitalier EPH-Si El Haouès à Tindouf. S'inscrivant dans le cadre des actions de jumelage inter-hôpitaux du Nord et du Sud du pays et des Hauts plateaux, l'opération vise à palier le déficit dans certaines spécialités, contraignant souvent à de longs déplacements des malades vers les wilayas du Nord, a souligné le chargé de communication de l'hôpital «Si El Haouès», Hamma Soudani.

L'EPH a choisi pour le déroulement de cette opération de jumelage la polyclinique Frantz-Fanon à Tindouf où sont accueillis les malades désirant bénéficier de ces consultations spécialisées gratuites ou nécessitant une prise en charge spécifique, en plus de faciliter la tâche à la mission médicale, a-t-il ajouté. Selon une première évaluation du staff médical encadrant cette action de solidarité,

les consultations menées jusque là ont démontré une faiblesse dans les diagnostics, notamment pour ce qui concerne l'hypertension artérielle, sachant que 25% des patients auscultés ont montré des signes d'hypertension et ont nécessité une prise urgente de médicaments, selon Soudani. Plus de 80 patients ont été déjà auscultés en médecine interne et 110 autres en pneumo-physiologie, des maladies fréquentes dans cette wilaya de l'extrême Sud-ouest du pays, en plus de maladies infectieuses et cardiovasculaires, d'où la nécessité d'établir un rapport médical appelant à veiller au traitement des cas enregistrés, a fait savoir un membre de la mission médicale, le Pr Mohamed Arraba.

La mission médicale arrêtera un programme d'autres visites pour le suivi des cas enregistrés, a assuré Arraba, en soulignant que l'administration de l'hôpital mixte «Si El Haouès» de Tindouf a mis à sa (mission) disposition tous les moyens à même de lui permettre d'exercer dans de bonnes conditions.

Laghouat Mise en service d'une résidence universitaire de 1000 lits

Une résidence universitaire d'une capacité de 1000 lits a été mise en service, ce jeudi, dans le cadre des festivités du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er}-Novembre 1954. Cette structure universitaire, réalisée dans le cadre du programme quinquennal 2014-2019, dispose, en plus des pavillons d'hébergement, de 2 réfectoires, d'une salle polyvalente pour les activités culturelles et sportives, et d'autres servitudes, selon sa fiche technique. Implantée dans la zone Nord de la ville de Laghouat, cette résidence universitaire de filles vient s'ajouter aux 7 autres résidences existantes, 6 au chef lieu de wilaya de Laghouat et une à Aflou, selon le directeur de wilaya des œuvres universitaires, Ahmed Malki. Le secteur devra aussi être renforcé, au début de l'année prochaine d'une nouvelle résidence de 1000 lits à Laghouat, dont les travaux sont actuellement à 75% d'avancement, a-t-il ajouté.

Les festivités de célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, qui ont débuté par la mise en service de la résidence universitaire précitée, baptisée du nom du Chahid Mohamed Dehina, et par une cérémonie en l'honneur de la famille du Chahid, se poursuivra, entre autres, par l'inauguration de projets d'habitat et d'installations sportives.

Tindouf Plus de 120 candidats au concours de doctorat au centre universitaire Ali Kafi

Plus de 120 candidats ont pris part jeudi au 1^{er} concours national de doctorat initié au niveau du centre universitaire Ali-Kafi de Tindouf, a-t-on appris du rectorat de cette institution. Plus de 279 dossiers, de Tindouf et d'autres wilayas, ont été formulés sur la plateforme numérique retenue pour les postulants, dont 125 ont été validés pour accéder à ce concours qui a fait l'objet d'intenses préparatifs depuis le lancement de l'année universitaire écoulée, a précisé la rectrice du Centre, Fatima Yahiaoui. La même responsable a estimé que l'aval obtenu du ministère de tutelle pour l'organisation de ce concours constitue un «exploit» eu égard à la création récente du centre et de son effectif ne dépassant pas les 1200 étudiants, avant d'annoncer une hausse des postes accordés pour ce concours dans les prochaines années. Afin de conférer une totale transparence au contenu de ce concours national axé sur trois filières, en l'occurrence les sciences de l'univers et de la terre, le Droit et les Sciences économiques et de gestion, Yahiaoui a fait part du recours aux enseignants des institutions universitaires d'Alger, Adrar et Constantine, en plus de deux autres de Tindouf pour la préparation des énoncés et de la correction. Le centre universitaire Ali-Kafi assure l'enseignement, outre les 3 filières précitées, celles des mathématiques et de l'informatique, ayant épargné aux bacheliers de cette région de se rendre vers d'autres wilayas du pays pour leur cursus université.

RED ne commercialisera plus de smartphones Hydrogen



Le fabricant de caméra high-tech 8K et 5K avait été très ambitieux avec le lancement du Hydrogen One. Ce sera cependant le dernier smartphone produit par la firme. «Luxueux sans être qualitatif»

selon la presse, le Hydrogen One de RED était un pari risqué qui s'est soldé par un échec. Lancé par une campagne de financement participatif en 2017, il a finalement été livré avec un peu

de retard en octobre 2018, au même moment où les iPhone XS et XS Max mais aussi le Huawei Mate 20 étaient commercialisés. Accusant un retard technologique important, le téléphone n'était

simplement pas à la hauteur de la concurrence et même de ses promesses. Pourtant ambitieux, le mobile avait souffert de retards de conception et de livraison, perdant peu à peu l'intérêt des curieux. On apprend aujourd'hui que Jim Jannard, fondateur de RED et tête pensante derrière le projet Hydrogen part à la retraite selon un communiqué, abandonnant de fait les projets futurs de la firme concernant l'Hydrogen Two. Jannard annonce «mettre fin au projet HYDROGEN» et se retirer suite à «quelques problèmes de santé». En mars, celui-ci annonçait de «grands changements» à la gamme de téléphone, préparant une suite et travaillant sur une caméra directement avec les équipes de RED, plutôt que des capteurs standards qui équipaient alors le mobile. Le support client sera toujours d'actualité pour les possesseurs des Hydrogen One, mais ceux qui attendaient une version retravaillée ne verront

jamais la firme répondre à leurs attentes. En juillet, Jannard blâmait directement le fabricant chinois de son smartphone pour le manquement aux objectifs de qualité, notamment une intégration logicielle et matérielle décevante, rendant impossible la résolution de certains problèmes. La promesse du téléphone était au départ alléchante : un SoC Snapdragon 835, un écran holographique, un son capturé et restitué en surround et surtout un module photo supplémentaire, argument phare de RED, qui devait pouvoir s'ajouter à la version Titanium du mobile sortie quelques six mois plus tard grâce à des connecteurs sur la face arrière -un projet cependant avorté. Le tout pour 1295 \$ en version classique (aluminium) et 1595 \$ en version Titanium. Devant la succès très modéré de son projet, RED divisait par deux il y a seulement quelques jours le prix de son mobile.

Des chercheurs de Google ont appris à une IA à reconnaître les odeurs

Les algorithmes développés sont capables d'identifier les odeurs selon leur structure moléculaire, parmi plus de 5000 éléments d'une base de données. Les chercheurs de la Brain Team de Google Research expliquent dans un document publié sur arXiv, l'archive ouverte de publications électroniques, avoir développé une méthode d'identification supérieure aux antérieures pour lier les molécules à un modèle de prédiction d'odeurs. Dans son abstract, l'équipe explique que prédire la relation entre la structure d'une molécule et son odeur reste une tâche complexe, qui pose problème depuis plusieurs décennies. Dénommé modèle QSOR pour quantitative structure-odor relationship (relation quantitative structure-odeur, le problème un impact direct sur la nutrition, la manufacture de parfums synthétiques, l'environnement et la neuroscience sensorielle. L'équipe propose l'utilisation d'un réseau neuronal graphique pour le QSOR qui surpasse les résultats des méthodes utilisées jusqu'ici, dans l'espoir que l'apprentissage automatique (machine learning) puisse apporter autant

à l'odorat qu'il l'a fait pour la vision et l'ouïe. La mise au point de la méthode est passée par l'élaboration d'une bibliothèque de 5000 molécules identifiées par les parfumeurs, qui les rangent sous des sections descriptives tels que «floral», «herbeux» ou «tropical». L'équipe a utilisé deux tiers de cette bibliothèque pour entraîner une intelligence artificielle à associer des molécules avec le descriptif le plus proche. Le dernier tiers a été utilisé pour tester l'IA, dont les algorithmes ont été capables de prédire l'odeur des molécules selon leur structure. La difficulté réside dans l'organisation des molécules, qui peuvent avoir des odeurs différentes malgré une structure identique. Il en va ainsi du carvi et de la menthe verte par exemple, appelées des paires chirales. Ce n'est pas la première fois que l'apprentissage automatique est utilisé dans le monde complexe des odeurs. Plus tôt cette année, des scientifiques l'ont utilisés pour recréer l'odeur d'une fleur disparue. Comme le note Engadget, IBM de son côté travaillait à des parfums générés par intelligence artificielle.



Samsung Galaxy S10 : une mise à jour corrige la lecture d'empreinte digitale

Le constructeur sud-coréen n'a pas fait attendre longtemps les utilisateurs de ses flagship puisqu'il lui aura fallu une semaine à peine pour développer, tester et valider une mise à jour logicielle. Alors que Google traîne les pieds pour propose un correctif à son système d'authentification faciale Face Unlock, promis pour «les prochains mois» selon notre dernier article sur le sujet, Samsung ne s'est en revanche pas fait attendre pour corriger le souci de sécurité qui affectait ses derniers flagship équipés d'un lecteur d'empreinte ultrasonique. On apprenait via BBC qu'une citoyenne anglaise, Lisa Neilson, a découvert qu'en plaçant une protection d'écran en silicone sur son Galaxy S10, elle pouvait déverrouiller son smartphone avec son autre pouce, qui n'était pas enregistré dans le téléphone. Elle s'est alors tournée vers son mari, Wes, qui a pu également avoir accès au mobile en posant ses pouces gauche et droit sur l'écran. Particulièrement inquiétante, cette faille de sécurité béante ne nécessitait donc pas de matériel spécifique : Lisa Neilson n'a dépensé que 3 €



pour faire l'acquisition de la protection d'écran. Samsung se devait de réagir rapidement, ne serait qu'à cause du tarif premium de son mobile, mais aussi car la banque en ligne sud-coréenne KaKao Bank a déconseillé à ses utilisateurs d'utiliser le déverrouillage par empreintes pour s'identifier sur son application, tant que le problème n'était pas réglé. De même, la Bank of China et le système de paiement AliPay ont tous deux suspendus le règlement par

empreinte digitale. On apprend aujourd'hui via Reuters que Samsung a finalement publié un correctif. Selon Samsung, le souci venait du fait que le capteur à ultrason identifiait une surface texturée telle que celle d'une protection en silicone comme une empreinte, mais la vidéo ci-dessous montre que n'importe quelle surface transparente suffit à déverrouiller le mobile. Il reste donc à savoir si le correctif fera vraiment ses preuves.

Huawei franchit la barre des 200 millions de smartphones expédiés en un temps record

Huawei est peut-être dans une situation très délicate vis-à-vis des États-Unis, et de Google et Android de fait, mais cela n'empêche pas le constructeur de vendre énormément de smartphones. Preuve en est aujourd'hui avec l'annonce de chiffres record pour cette année. 2019 n'est probablement pas la meilleure année pour Huawei. Le fabricant chinois fait face à une sévère résistance de la part de nombreux gouvernements dans l'adoption de ses équipements et technologies 5G. Il est aussi une victime collatérale de la guerre commerciale qui se joue actuellement entre les États-Unis et la Chine, ce qui a conduit à son interdiction de faire des affaires avec les sociétés américaines. On aurait alors pu penser que les ventes allaient clairement en pâtir. Malgré ces nombreux et importants freins, Huawei semble finalement passer une très bonne année. En effet, l'entreprise a récemment annoncé, d'une part, avoir écoulé 200 millions de smartphones depuis le début de cette année 2019 mais, d'autre part, être parvenue à atteindre ce chiffre 64 jours plus tôt que l'année précédente. Deux mois de moins pour atteindre les 200 millions d'expéditions de téléphones, voilà qui est un chiffre très encourageant. Et qui devrait donner des ailes au géant chinois pour traverser cette grosse zone de turbulences. Cela étant dit, le virage intéressant aura lieu l'année prochaine. Cette année 2020 sera un véritable tournant pour Huawei. Nous verrons alors à quel point cette position délicate impacte les ventes. Tout démarre avec le Huawei Mate 30. Il s'agit du premier appareil qui ne sera pas livré avec les services Google Pay préinstallés à cause du bannissement actuellement en place. Cela impactera sans le moindre doute les ventes. Les utilisateurs réfléchiront à deux fois avant d'acheter un smartphone Huawei dans la mesure où l'expérience Android ne sera pas au rendez-vous. Huawei a bien lancé l'énorme chantier de bâtir son propre système d'exploitation mais étant donné les positions bien ancrées de iOS et Android, il est difficile d'imaginer comment un troisième OS mobile pourrait faire sa place.

Alzheimer : les aliments riches en acides gras trans augmentent vos risques

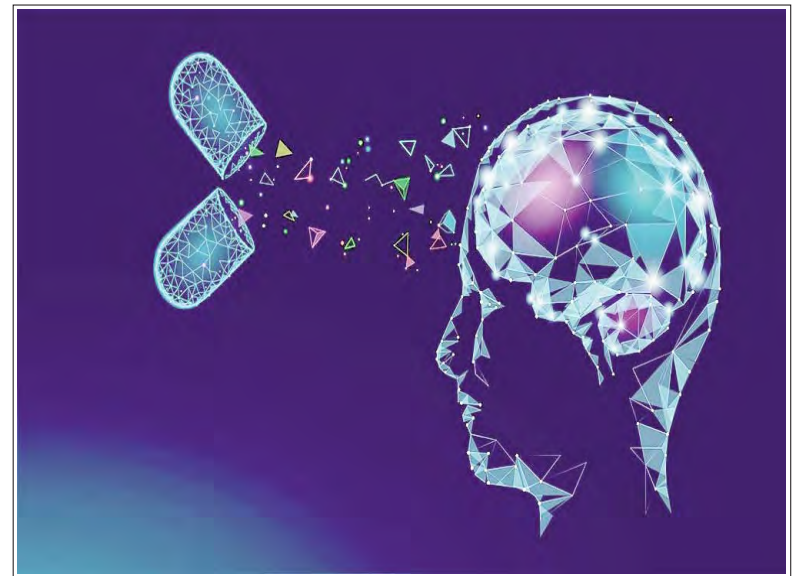
La consommation d'acides gras trans, présents dans la viande, les laitages et la plupart des aliments industriels, pourrait fortement accroître vos risques de développer la maladie d'Alzheimer, révèle une étude japonaise. Viande panée, frites, biscuits et autres viennoiseries, on le sait, ne sont pas très bons pour la santé. Mais en les consommant, vous ne risquez pas seulement de prendre du poids ou de faire exploser votre taux de cholestérol. Vous augmentez aussi vos chances de souffrir de démence, comme la maladie d'Alzheimer. Une nouvelle étude, publiée dans le journal *Neurology*, a établi un lien entre les acides gras trans, utilisés dans la confection de gâteaux, de margarine ou encore d'aliments frits, et la démence. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs de l'Université de Kyushu, au Japon, ont analysé les données de 1628 adultes de plus de 60 ans, suivis pendant environ 10 ans. La consommation de graisses trans des participants a été estimée grâce à des tests

sanguins, ce qui a permis de les répartir en quatre groupes. Résultat, les personnes dont le taux était le plus élevé étaient 52% plus susceptibles de développer ce type de maladie neurodégénérative. Plus précisément, sur les 407 personnes présentant le niveau le plus élevé d'acide elaidique dans le sang, 104 ont développé la maladie d'Alzheimer ou un autre type de démence, soit près de 30% d'entre eux. En revanche, ces maladies n'ont été diagnostiquées que chez 82 des 407 personnes du groupe dont la consommation était la plus basse, soit à peine plus de 21%. Enfin, les personnes présentant le 2e taux le plus élevé de graisses trans étaient 74% plus susceptibles de développer une démence que celles dont le niveau était le plus faible. Grâce aux preuves qu'ils ont trouvées, les scientifiques ont pu fournir une explication possible à ce phénomène. En effet, le gras trans peut être à l'origine d'une inflammation nocive, et de la

formation de la protéine amyloïde, deux facteurs liés à la démence.

L'OMS appelle à l'élimination des acides gras trans dans l'alimentation

«L'Organisation mondiale de la Santé a appelé à l'élimination des acides gras trans dans le monde d'ici 2023», rappelle le Dr Toshiharu Ninomiya, auteur principal de l'étude. «Ces efforts de santé publique ont le potentiel d'aider à prévenir les cas de démence dans le monde, sans parler de la diminution des maladies cardiaques et d'autres affections liées aux acides gras trans». Ces derniers ont déjà été interdits aux États-Unis l'année dernière, mais ils sont toujours présents dans l'alimentation des Français. Naturellement présents dans la viande et les produits laitiers, il existe également des acides gras trans de synthèse. Les industriels les apprécient



particulièrement, puisqu'ils améliorent le goût et la durée de conservation des aliments transformés. Les graisses trans peuvent aussi se former lorsqu'on fait chauffer des huiles végétales à haute température, soit au cours de procédés industriels, soit dans

notre usage domestique. C'est ce qui explique que tous les plats frits en contiennent. Les graisses trans ne devraient pas dépasser 2% des apports énergétiques journaliers de réduire le risque d'exposition, et le recours à des alternatives.

Combien de temps peut-on survivre sans dormir ?

Le record de temps passé sans dormir est de 11 jours. Le manque ou la privation chronique de sommeil peut avoir de graves conséquences. 11 jours et 25 mn. C'est la plus longue durée passée sans dormir par un être humain. Un record encore jamais égalé officiellement, décroché sans l'aide de stimulants en 1964 par Randy Gardner, alors lycéen à San Diego (États-Unis). Si les rapports médicaux établis à l'époque indiquent que le jeune homme s'en est tiré sans séquelle, une telle privation de sommeil n'est pas anodine : dormir est une fonction vitale. Ce n'est donc pas pour rien que nous y consacrons environ un tiers de notre temps. D'autres ont fait les frais de tels records. En 1983, des chercheurs de l'université de Chicago ont réalisé une expérience sur des rats. Ils les ont placés sur une plateforme circulaire placée sur de l'eau (les rats ont peur de l'eau). Dès que les animaux s'endormaient, les disques se mettaient à tourner pour les réveiller. Au bout de quelques jours, les rats ont commencé à perdre du poids et des ulcères sont apparus sur leur pelage. En trois semaines tout au plus, tous les animaux sont morts. Plus vite que si on les avait privés de nourriture.

L'insomnie fatale familiale, un cas extrême

Il n'est pas certain qu'un tel effet se produirait chez l'homme, chez qui de telles expériences ne peuvent évidemment pas être réalisées. Néanmoins, il existe une sorte de modèle naturel qui permet de mesurer les dégâts d'une privation de sommeil. Il s'agit de l'insomnie fatale familiale, une maladie d'origine génétique très rare (100 cas dans le monde) qui réduit drastiquement le temps de sommeil et pour laquelle il n'existe aucun traitement. Rapidement, le patient développe une hypertension artérielle, des épisodes d'hyperventilation, des dysfonctions au niveau urinaire et génital, des anomalies de température corporelle, ainsi que divers troubles cognitifs et moteurs. Le décès, inévitable, survient au bout de 12 à 16 mois. En dehors de ce cas extrême, aucun décès directement lié à une privation de sommeil n'a jamais été recensé chez l'être humain (indirectement si, notamment par accident de la route). «En réalité, l'insomnie fatale familiale est un mauvais



exemple», souligne le Pr Isabelle Arnulf, cheffe du service de pathologies du sommeil à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière (Paris). «Cette maladie paralyse les personnes, qui allongées et sans réflexes développent des embolies pulmonaires, des infections urinaires ou une pneumonie et en meurent. Rien à voir avec le manque de sommeil, donc». Quoi qu'il en soit, une privation totale ou partielle chronique peut avoir de graves conséquences sur la santé. «C'est nécessairement un risque, à la fois sur le plan physique et mental», assèment les psychiatres. «Au bout de 2 h sans dormir, les premiers dysfonctionnements apparaissent», «Certaines cellules cérébrales se mettent en état de dormance, et leur nombre augmente avec la durée de privation de sommeil.»

Les capacités intellectuelles affectées

Irritabilité croissante, alternance rapide entre des états d'euphorie et de dépression, sensation de brûlure ou de picotements au niveau des yeux, hallucinations visuelles, difficulté à parler, à suivre un raisonnement logique, à garder en mémoire des faits récents ou à s'orienter dans le temps et l'espace... Les circuits cérébraux qui flanchent les premiers sous l'effet d'une privation de sommeil totale ou partielle

sont ceux de l'attention, de la concentration, de la vision latérale, des troubles exécutifs. Outre l'impact sur les performances actuelles et sur l'humeur, le manque de sommeil a aussi de nombreux effets sur le plan physique. «Tout le système cardiovasculaire est malmené, avec des variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque», indiquent-ils. Car le sommeil a un rôle primordial dans la préservation de ce système. «Quand on dort, les fréquences cardiaque et artérielle diminuent grâce à une cascade d'hormones libérées la nuit et à l'immobilité. Lorsque le sommeil est morcelé ou quand il vient à manquer, cela provoque assez vite une hypertension d'abord nocturne, puis diurne».

Métabolisme et défenses immunitaires

Cela induit aussi des modifications hormonales qui jouent sur le poids et l'appétit. Les gens ont plus faim, métabolisent moins bien les aliments et prennent du poids. Le sommeil est un moment privilégié que l'organisme emploie pour reconstituer ses réserves en glycogène (forme de stockage du sucre). «Si l'on ne dort pas la nuit, on augmente la consommation de glucose, ce qui nécessite la sécrétion d'insuline et donc favorise l'apparition d'un prédiabète», expliquent

les spécialistes. De plus, «la nuit, nous arrêtons de produire les hormones de l'appétit au profit d'hormones de la satiété. Si on casse ce système, cela conduit à l'augmentation de l'appétit nocturne». Des travaux scientifiques menés auprès d'enfants ont ainsi montré que ceux qui dormaient le moins étaient plus souvent en surpoids. Sur le plan immunitaire, le sommeil joue également un rôle primordial. «La privation de sommeil altère les réactions immunitaires de défense contre les infections», notent-ils. Un phénomène mis en évidence par une étude qui a comparé le temps nécessaire pour fabriquer des anticorps suite à une vaccination chez des plus ou moins gros dormeurs. «Une privation d'une seule nuit augmente le taux de cortisol (hormone notamment impliquée dans le métabolisme, ndlr), de sucres, de globules blancs dans le sang. On parle alors de stress aigu», détaillent les chercheurs. «Mais lorsque la privation devient chronique, le corps n'arrive plus à suivre et les défenses immunitaires s'effondrent». Avec pour conséquence, une moins bonne capacité à éliminer les cellules cancéreuses que nous produisons habituellement chaque jour.

D'autres fonctions

Malgré les incroyables facultés d'adaptation du corps humain, il est certain que nous ne pourrions pas survivre bien longtemps sans dormir. «Le sommeil est un passage obligé, très coûteux en termes de sécurité. C'est évident que nous n'aurions pas hérité cela de l'évolution si ce n'était pas vital», soulignent-ils. Consolidation de la mémoire, préparation à faire face à des menaces, régulation émotionnelle, meilleure créativité... De nombreuses fonctions du sommeil et des rêves continuent d'être explorées et découvertes chaque année. «Il y a trois ans seulement, on a découvert que des canaux particuliers s'ouvrent dans notre cerveau quand on dort», expliquent les spécialistes. «Ils permettent d'évacuer un certain nombre de toxines du cerveau. Et ils s'ouvrent également quand on fait du sport!» Autant de bonnes raisons de préserver son sommeil -les médecins recommandent un minimum de 7h/nuite et de ne pas prétendre détrôner l'Américain Randy Gardner...

30 ans après la disparition de Kateb Yacine «Nedjma» brille toujours

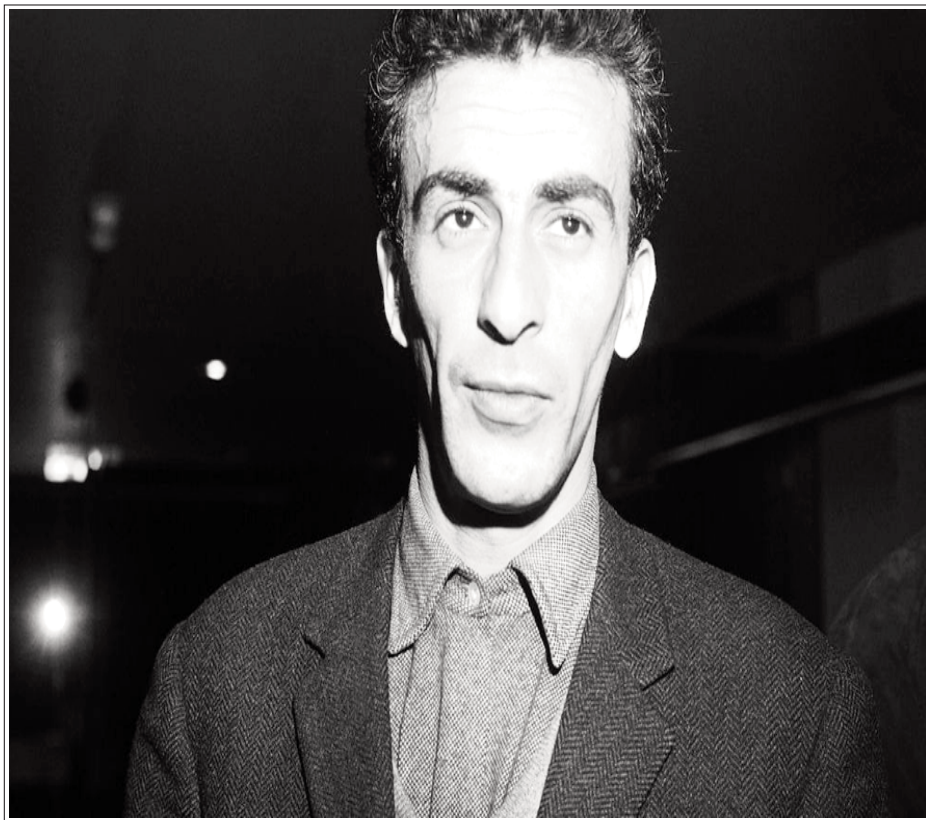
Il y a 30 ans disparaissait celui qui a révélé le potentiel littéraire algérien au monde et renouvelé le théâtre populaire, s'adressant aux Algériens sans distinction d'âge ni de niveau d'instruction. Le romancier, dramaturge et metteur en scène Kateb Yacine s'est éteint un 28 octobre 1989 à l'âge de 60 ans. Né en 1929 à Constantine, Kateb Yacine aura laissé une œuvre littéraire universelle, «Nedjma», publié en 1956 aux éditions françaises «Le seuil».

Ce roman qui va se propager en fragments sur toute l'œuvre théâtrale de son auteur, a fait l'objet de nombreuses thèses universitaires en Algérie et en France, jusqu'aux Etats-Unis et le Japon, entre autres. C'est à la prison de Sétif, où il s'est retrouvé après les manifestations du 8 mai 1945, que le jeune Kateb Yacine a découvert l'oppression, la mort, le vrai visage de la colonisation et surtout son peuple, comme il le confiera lui-même. Suite à cette expérience, traumatisante pour un adolescent de 16 ans, Kateb entame en 1946 l'écriture de son 1er recueil de poésie «Soliloques». «J'ai commencé à comprendre les gens qui étaient avec moi, les gens du peuple (...). Devant la mort, on se comprend, on se parle plus et mieux», écrira-t-il en préface. Au lendemain de l'indépendance, Kateb Yacine se tourne vers le théâtre populaire, soucieux de s'adresser au peuple dans sa langue. «L'homme aux sandales de caoutchouc» est jouée, pour la première en 1971, au Théâtre national d'Alger. La pièce est le fruit d'une collaboration entre l'auteur, l'homme de théâtre Mustapha Kateb, et la troupe du «Théâtre de la mer» dirigée par Kaddour Naïmi. Cette expérience donnera ensuite naissance à l'Action culturelle des travailleurs (Act). Sous la direction de Kateb Yacine, la troupe sillonnera pendant près de 10 ans villages et places publiques dans la région de Bel Abbas où elle a élu domicile pour faire découvrir le théâtre à ceux qui n'y ont pas accès : «On ne choisit pas son arme. La nôtre, c'est le théâtre», disait-il pour souligner son engagement politique et social. Durant toute cette période, Kateb Yacine n'aura de cesse de modifier ses œuvres, jouant avec les personnages, pour mieux coller à l'actualité et aux préoccupations populaires. Définitivement focalisé sur l'écriture dramaturgique, traduite vers l'arabe dialectal, ainsi que la mise en scène, Kateb Yacine produira «La guerre de

deux mille ans», une œuvre universelle, inspirée du théâtre grec et qui a valu à la troupe une tournée de trois ans en France. «A cette époque, Kateb était la coqueluche à Paris, ses pièces se jouant à guichet fermé tous les soirs», se souvient encore un des comédiens de l'Act, Ahcen Assous. Selon le comédien, cette pièce évolutive «pouvait se jouer plusieurs jours de suite (...) et s'arrêter sur différentes stations importantes de l'histoire de l'humanité». En 1986, Kateb Yacine approche son idéal d'œuvre historique universelle en écrivant un extrait de pièce sur Nelson Mandela, puis «Le bourgeois sans culotte ou le spectre du parc Manceau». Cette dernière était une commande française pour marquer la célébration du bicentenaire de la révolution française.

Se réapproprier Kateb Yacine

Au théâtre comme dans la littérature et la poésie, l'œuvre de Kateb Yacine est «faite pour que la jeune génération se l'approprie, la revisite et la retravaille», estime l'historien de l'art et romancier Benamar Mediène, auteur de «Kateb Yacine, le cœur entre les dents». En fait, le dramaturge est «réfractaire» à la sacralisation de son œuvre, appuie ce compagnon de langue date de l'écrivain. Depuis la disparition de Kateb Yacine, son œuvre dramaturgique n'a jamais cessé d'alimenter les planches algériennes. Des pièces ont été traduites vers Tamazight et l'Arabe littéraire, d'autres ont été montées en fragments, alors que sa touche en matière de mise en scène garde toute sa fraîcheur. Cependant, en dehors de «Le cadavre encerclé» ou de «Les ancêtres redoublent de férocité», de nombreuses autres œuvres restent encore méconnues du public et rares encore sont les troupes qui consentent à s'attaquer à un texte de Kateb Yacine. Au-delà de la recherche universitaire, le roman «Nedjma» a été adapté au théâtre par le met-



teur en scène et comédien Ahmed Benaïssa qui souhaitait «désacraliser ce roman, réputé inaccessible», alors qu'un collectif d'artistes, étudiants et universitaire ont entamé la traduction du roman vers l'arabe dialectal et son enregistrement en livre audio. L'auteur de «Nedjma» a également laissé des interviews et des écrits où il expose sa vision de l'Algérie. Une Algérie progressiste qu'il a toujours sou-

haité «défendre contre toutes les formes d'intégrisme», ainsi qu'il le soulignait dans sa dernière apparition dans les médias à l'été 1989. Une foule immense d'hommes et de femmes de tous âges a accompagné la dépouille de Kateb Yacine au cimetière d'El Alia d'Alger où il repose.

Benadel M.

Oran

L'influence des proverbes populaires sur les relations sociales en débat

Le proverbe et l'adage populaires jouent rôle un important dans la vie sociale car exprimant les causes et effets de phénomènes qui se produisent dans la société, ont estimé les intervenants au cours d'un colloque national sur l'influence des proverbes populaires sur les relations sociales et le comportement de l'individu ouvert jeudi à Oran. Boucheffa Nadia de l'université de Mostaganem a souligné que les proverbes populaires font partie de l'identité des peuples et expriment des cas ou phénomènes plus précis de comportements dans la société. A titre illustratif, l'universitaire a abordé différents adages traitant des comportements de la femme et de l'homme, arrivant à la conclusion que ces modes d'expression «ont parfois un impact positif dans l'orientation du comportement et parfois un

rôle négatif». Pour sa part, Djaghdam Hadj, de l'université de Chlef, a qualifié les proverbes populaires «d'art d'expression et de dialogue très prisé dans la société ce qui favorise leur pérennité à travers les générations». Les contenus des proverbes populaires ont trait surtout à des comportements et des situations que l'homme rencontre dans sa vie, a-t-il dit. Lors du colloque organisée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) à l'initiative de l'Unité de recherche en culture, communication, lettres, langues et arts (URCCLLA) du CRASC, une série de communications a abordé, entre autres, «le regard de la femme dans les proverbes», «les valeurs éducatives dans l'adage dans le Sud algérien» et «la place des parents et de la moralité dans ces moyens d'ex-

pression». Cette rencontre, d'une journée, s'inscrit dans le cadre du projet de recherche sur le thème «la femme dans le proverbe populaire algérien : étude comparative entre l'Ouest algérien et la grande Kabylie», réalisé par l'unité de recherche en culture, communication, lettres, langues et arts, a indiqué le directeur de l'Unité, Hamou Abdelkrim. Le projet vise à faire connaître le patrimoine populaire algérien dans ses dimensions arabe et amazighe et susciter l'intérêt des chercheurs pour ce volet, a indiqué la même source qui a fait part de la proposition de confectionner un dictionnaire des proverbes populaires en langues arabe et amazighe.

Prix national de l'artisanat traditionnel 10 wilayas participent à une sélection régionale à Bouira

Dix wilayas dans le centre du pays ont pris part jeudi à Bouira à une sélection régionale en prévision du prix national de l'artisanat traditionnel avec en lice 84 artisans et 93 produits, a indiqué le directeur de wilaya de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Azzedine Abdous. «La sélection régionale a été entamée depuis le matin pour choisir les meilleurs produits artisanaux qui devront participer à la sélection finale et nationale qui aura lieu prochainement à Alger», a expliqué Abdous. Selon les détails

donnés par le directeur de la CAM à Bouira, une commission nationale est en train d'examiner les différents produits artisanaux qui touchent notamment la tapisserie, la poterie, l'habit traditionnel, ainsi que la sculpture sur bois. Azzeddine Abdous a précisé en outre que 84 artisans issus des wilayas de Médéa, Alger, Bouira, Blida, TizOuzou, Tipasa, Chlef, Béjaïa, Boumerdès et Aïn Defla, ont pris part à la sélection qui s'est déroulée au siège des galeries de la ville de Bouira. «L'objectif de ce prix et de cette

sélection est d'encourager les artisans à promouvoir les différentes activités de l'artisanat traditionnel et ce, en passant par l'augmentation de la production et l'amélioration de la qualité», a souligné le directeur de la CAM. Les meilleurs produits, qui seront choisis selon les critères de qualité et d'attractivité, seront présents à la sélection finale du prix national de l'artisanat traditionnel qui se déroulera le 9 novembre prochain à Alger, a expliqué le même responsable.





Sahara occidental

La communauté internationale face aux options inconciliables

Le statu quo de «ni Guerre, ni Paix» au Sahara occidental est imputable dans une large mesure à l'ONU qui se retrouve, plus de 3 décennies après le départ des Espagnols, avec un dossier embarrassant et épineux.

Reflétant les intérêts souvent contradictoires de ses membres, le Conseil de sécurité a voté toute une série de résolutions qui voulaient donner raison à tout le monde mais qui se sont avérées, in fine, des compromis fragiles en l'absence de fermeté dans l'application. La dernière en date fut celle adoptée, à une forte majorité³², en octobre 2006, par la 4^e Commission chargée de la décolonisation au niveau de l'assemblée générale de l'ONU. Cette résolution réaffirme, une fois de plus, que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation à parachever à travers l'exercice du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Mais, dans la foulée, le Conseil de sécurité adopte, le 31 octobre 2006, la résolution 1720 à travers laquelle il réaffirme son engagement à aider les parties à parvenir à «une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui préserve l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés par la charte des Nations unies». End'autrestermes, malgré la référence à l'autodétermination, rien ne sera imposé au Maroc, dès lors que le Conseil exhorte les parties à rechercher une solution politique. S'appuyant sur ses alliés-clés au sein du Conseil de sécurité, en l'occurrence la France et les États-Unis, le Royaume alaouite a réussi à obtenir une formulation qui l'arrange, c'est-à-dire un accord «mutuellement acceptable» qui signifie en réalité une solution politique négociée avec l'Algérie, puisque Rabat ne reconnaît toujours pas le Polisario comme interlocuteur et représentant légitime du peuple sahraoui. Mais le feuilleton des résolutions semble s'éterniser avec l'examen, par le Conseil de sécurité, le 20 avril 2007, du projet d'autonomie marocain pour le Sahara ainsi que du plan de paix du Polisario. Les Nations Unies se retrouvent empêtrées dans leurs propres contradictions concernant le traitement réservé à cette affaire depuis 1975. D'une part, elles souhaitent l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale du 14 décembre 1960³³ et l'avis consultatif de la CIJ du 16 octobre 1976³⁴, et ont pris des initiatives en ce sens, dont la plus notable fût d'abord le plan de règlement de 1991. Mais d'autre part, elles ont par la suite contourné leurs propres résolutions, en proposant des solutions qui, au-delà de leur pertinence, posent un problème de crédibilité politique des instances onusiennes. Dès 1991, après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, a été mise en place la MINURSO (mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental) qui devait, comme son appellation l'indique, préparer et organiser la consultation référendaire prévue pour 1992, et surveiller le cessez-le-feu. Mais très vite, des problèmes d'application apparurent, en particulier

dans l'élaboration du recensement des votants³⁵, ce qui a entraîné, à chaque fois, le report du référendum et la prorogation du mandat de la MINURSO. Cependant si cette dernière est constamment reconduite, sa mission sur le terrain est de plus en plus imprécise, en raison du recul de l'ONU par rapport à son engagement initial en faveur du référendum d'autodétermination. Au lieu de s'investir complètement dans l'application du plan de règlement de 1991 qui avait été accepté par les parties au conflit, les Nations unies ont ouvert une brèche en 2001, dans laquelle le Maroc s'est vite engouffré. Il s'agit de la résolution 1359 du 29 juin 2001 par laquelle le Conseil de sécurité qu'elles souhaiteraient expressément voir figurer dans cette proposition, ainsi qu'à examiner toute autre proposition de règlement politique qui pourrait être avancée par les parties, et affirme que, pendant que ces pourparlers se poursuivent, les propositions officielles soumises par le Front Polisario dans le but de surmonter les obstacles à l'application du plan de règlement seront examinées». Autant dire que cette «3^e voie» qui cherche à dépasser les difficultés de l'option référendaire, offre sur un plateau le Sahara occidental au Maroc, par le biais d'une autonomie de ce territoire, couronnée par un référendum confirmatif qui ne mentionne plus le mot «indépendance». D'où son acceptation immédiate par le Maroc et son rejet par le Polisario et l'Algérie. De plus en plus embarrassée, l'ONU propose, en février 2002 quatre options : le référendum, une autonomie non négociable imposée aux Marocains et Sahraouis, la partition du Sahara occidental et enfin le retrait de la MINURSO de ce territoire. Mais le Conseil de sécurité tente de se ressaisir, en juillet de la même année, à travers la résolution 1429, en appelant à un référendum d'autodétermination dans lequel l'option de l'indépendance est clairement réaffirmée. C'est sous ce mandat que James Baker, nommé en 1997 envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, présente, en janvier 2003, son fameux plan de règlement qui prévoit une autonomie de cinq ans dans le cadre de la souveraineté marocaine, suivie d'un référendum libre pouvant se traduire soit par l'intégration au Maroc, soit par l'indépendance du territoire. Mais, coup de théâtre, le Polisario accepte et le Maroc rejette ce plan refusant désormais de ne plus soumettre son «intégrité territoriale» au vote. Il appréhendait l'issue d'un référendum qui semblait pourtant lui être favorable, craignant notamment que la période d'autonomie soit exploitée par le Polisario pour convaincre les Marocains établis au Sahara de voter pour l'indépendance. Devant le caractère inextricable de la situation, James Baker démissionne en juin 2004 et le Maroc profite de la situation pour élaborer son plan de large autonomie du Sahara occidental sans aucune perspective d'indépendance. Le royaume chérifien



tente ensuite de faire passer en avril 2007 son plan au Conseil de sécurité en comptant sur l'appui de ses alliés américain et français. En résumé, le Maroc refuse de négocier «ne serait-ce qu'un pouce» du Sahara occidental, dont il revendique la «marocanité» au nom de son «intégrité territoriale» et des «droits historiques», alors que le Front Polisario s'agrippe au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes pour revendiquer l'indépendance. Entre ces deux acteurs, la communauté internationale, représentée par l'ONU et surtout par les grandes puissances, tergiverse et ne veut pas se donner les moyens de faire appliquer la légalité internationale qu'elle est supposée incarner. Il est clair que cette impasse fait courir à la région des risques accrus d'insécurité et d'instabilité et empêche le Maghreb de se construire et ses peuples de vivre en paix et en harmonie.

Le Président Brahim Ghali appelle l'ONU à nommer rapidement un successeur à Köhler

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé les Nations unies à nommer rapidement un Envoyé spécial pour le Sahara occidental afin de poursuivre la dynamique initiée par l'ancien émissaire, Horst Köhler. Dans un entretien accordé mardi à la chaîne de télévision espagnole RTVE, le Président Ghali a exprimé son «profond regret suite à la démission de l'ancien médiateur, Horst Köhler, et la situation actuelle résultant de cette démission». Le Chef de l'Etat sahraoui a jugé «très important la nomination d'un nouvel émissaire pour compléter les efforts de son prédécesseur, car il est inconcevable que la situation reste dans l'impasse pour d'autres années, à un moment où une mission des Nations Unies au Sahara occidental a été créé notamment pour superviser le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui

conformément à la résolution 690 du Conseil de sécurité d'avril 1991.» Dans cet entretien, le Président sahraoui a critiqué «l'approche adoptée par les Nations Unies depuis des décennies pour trouver une solution définitive au conflit au Sahara occidental, en dépit des nombreuses décisions et résolutions prises par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU qui a reconnu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.» Au cours d'une réunion sur le Sahara occidental, mercredi dernier, le Conseil de sécurité a souligné l'urgence de nommer un successeur au médiateur Horst Köhler en vue de préserver l'élan et l'esprit de Genève. Au cours de cette réunion à huis clos, il y a eu consensus sur deux points importants : l'urgence d'accélérer le processus de désignation d'un successeur à Köhler et la nécessité de maintenir la dynamique enclenchée à Genève. Outre le plaidoyer de l'Afrique du Sud pour la décolonisation du Sahara occidental, la délégation américaine a insisté sur l'urgence de nommer un nouvel émissaire qui partage la stature et la détermination de l'ancien président Allemand. Mercredi également, la 74^e session de la quatrième Commission de l'ONU chargée de la décolonisation a adopté une résolution réaffirmant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies et à la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU relative à la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Adoptée à l'unanimité par 193 pays, la résolution de la 4^e Commission de l'ONU a réaffirmé le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations Unies de décembre 1960 contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Ahsene Saaïd /Ag.

● Castilla-La Mancha renouvelle sa solidarité avec le peuple sahraoui

La commune de Castilla-La Mancha a réaffirmé mardi sa solidarité et coopération avec la cause sahraouie. Le délégué sahraoui en Castilla-La Mancha, Bulahi Mohamed Fadel, accompagné du délégué adjoint, m.Abdalahi Bagada, a présenté la situation actuelle au Sahara occidental, le processus mené par l'ONU pour parvenir à une solution immédiate pour la cause sahraouie. De leur côté, les représentants des citoyens,

Francisco Fernández-Bravo, député aux citoyens du Congrès espagnol, et les députés régionaux Carmen Picazo et Ursula, ont qualifié la réunion de productive et ont repris leur pleine collaboration avec la délégation sahraouie et son intention de rejoindre l'Inter groupe pour le Sahara Occidental. La délégation sahraouie a souligné «les relations étroites avec les différentes forces au niveau régional» exprimant

sa satisfaction pour les réunions tenues pour la formation de l'intergroupe en tant que mécanisme essentiel pour maintenir la cause sahraouie à l'agenda international de Castilla-La Mancha et son soutien au travail de la communauté internationale pour parvenir à une solution juste, pacifique et définitive au processus de décolonisation du Sahara Occidental.

A. S. /Ag.

Ligue Arabe

La Ligue Arabe exprime son attachement à la sécurité du Liban et la paix civile

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit a exprimé, ce mercredi, au Premier ministre libanais Saad Hariri, l'attachement de l'Organisation panarabe à la sécurité et la stabilité du Liban et à la préservation de la paix civile.

Lors d'un entretien téléphonique avec le Premier ministre libanais, Aboul Gheit, a réitéré le soutien permanent de la Ligue à tous les efforts visant à résoudre les problèmes économiques et à améliorer les conditions de vie au Liban de manière à répondre aux aspirations légitimes de développement et de prospérité du peuple libanais tout en préservant la sécurité et la stabilité

du pays, indique un communiqué de l'Organisation panarabe, repris par des médias. A cette occasion, les deux parties ont évoqué les derniers développements que connaît le Liban, ajoute la même source. Dans un communiqué diffusé par son bureau de presse, Hariri a souligné l'importance de «sauvegarder la sécurité et la stabilité du pays» et d'ouvrir les routes bloquées depuis près d'une

semaine. Le mouvement de contestation, qui a gagné de nombreuses villes y compris la capitale, a été déclenché jeudi de manière spontanée par l'annonce d'une taxe sur les appels effectués via WhatsApp, une décision aussitôt annulée sous la pression de la rue. Les manifestations, regroupant toutes les confessions et franges sociales, n'ont pas cessé depuis.

Irak

Des milliers de manifestants dans les rues pour réclamer la chute du gouvernement

Des milliers de manifestants se massent, vendredi, aux portes de la Zone verte à Bagdad, en vue de reconduire le mouvement de contestation antigouvernemental ayant débuté au début du mois courant et ayant fait plus de 150 morts, rapportent de nombreux médias. Déployées en force, les policiers anti-émeutes ont tiré des gaz lacrymogènes pour tenter de les disperser et de les éloigner de cette Zone verte, où siègent le pouvoir irakien et l'ambassade des Etats-Unis, selon des correspondants de l'AFP sur place. Dès jeudi soir, des manifestants se sont rassemblés sur l'emblématique place Tahrir à Bagdad. Certains y ont passé la nuit et d'autres les ont rejoints vendredi matin. Ils n'ont qu'un mot d'ordre, «la chute du régime des voleurs», dans un

riche pays pétrolier en pénurie chronique d'électricité et d'eau potable et, surtout, miné par la corruption. Dans la nuit également, des dizaines de manifestants avaient été repoussés aux portes de la Zone verte à coup de canons à eau et de grenades lacrymogènes. Déclenchées spontanément le 1er octobre par des appels sur les réseaux sociaux, les manifestations avaient été marquées jusqu'au 6 octobre par la mort de 157 personnes, quasiment tous des manifestants et en très grande majorité à Bagdad, selon le bilan officiel. Mises en alerte en prévision d'une reprise des manifestations de nouveau en réponse à des appels sur les réseaux sociaux, les forces de l'ordre ne cessent d'assurer qu'elles sont là pour «protéger» les manifestants.

Contestations

Ali Sistani appelle à la retenue

Le dignitaire religieux irakien, l'ayatollah Ali Sistani, a appelé, ce vendredi, les manifestants et les forces de l'ordre à la retenue pour éviter «le chaos», alors que deux manifestants sont morts quelques heures après la reprise de la contestation jeudi soir, rapportent les médias. «Il faut absolument que les manifestations soient pacifiques et sans violence», a lancé Abdelmahdi Al Kerbalaï, qui a lu le sermon au nom du grand ayatollah, et que les forces de sécurité «traitent les manifestants avec le maximum de retenue». L'Irak est entré en crise le 1er octobre : en cinq jours, 157 personnes sont mortes, quasiment tous des manifestants à Bagdad, selon un bilan officiel. Après une interruption le temps du plus important pèlerinage de la communauté chiite d'Irak, les manifestations réclamant «la chute du régime» ont repris quelques heures avant le premier anniversaire du gouvernement d'Adel Abdel Mahdi. Et ce, a-t-il ajouté, pour éviter «la violence et la réponse à la violence puis le chaos et la destruction qui créeront un espace pour plus d'ingérences étrangères» et feront de l'Irak «un champ de bataille pour des règlements de comptes entre forces internationales et régionales». L'ayatollah est en outre revenu sur le rapport d'enquête gouvernemental sur les violences du début du mois qui a suscité une levée de boucliers de nombreux politiciens et la colère de la rue. Ils accusent notamment les autorités de reconnaître un usage «excessif» de la force tout en refusant d'identifier les «tireurs» infiltrés qu'elles dénoncent depuis le début de la contestation. Ali Sistani a estimé que le rapport rendu public mardi ne «remplit pas les objectifs» et ne donne «pas une image claire à l'opinion publique», préconisant la mise en place d'un comité de juges pour suivre le dossier.

● Manifestations populaires, 2 manifestants tués

Deux manifestants ont été tués, vendredi, à Bagdad, où les forces de sécurité ont repoussé des milliers de personnes rassemblées devant la zone verte ultra-sécurisée de la capitale, selon des médias locaux. Les policiers ont tiré de nombreuses grenades lacrymogènes pour écarter les manifestants de la zone verte, ajoutent les mêmes sources. Les deux personnes tuées auraient été touchées au visage par ces grenades, a indiqué un membre de la commission gouvernementale des droits de l'Homme, cité par les médias. Le bilan des morts s'alourdit ainsi à 150 depuis le début de la contestation. Le mouvement de contestation déclenché début octobre à Bagdad et dans plusieurs régions du sud du pays dénonçait la corruption et réclamait des emplois, des services fonctionnels et la chute du gouvernement. Une haute commission d'enquête mise en place suite à ces événements a fait porter dans son rapport la responsabilité de certains décès aux forces de sécurité. Elle a aussi évoqué des tireurs non identifiés. La commission a également annoncé le limogeage de commandants de l'armée, de la police, des forces antiterroristes et anti-émeutes, des brigades de lutte contre le crime, du renseignement et de la sûreté nationale, tous en poste au sud de la capitale

Barrage sur le Nil

L'Egypte accepte une rencontre avec le Soudan et l'Éthiopie à Washington

L'Egypte a accepté une rencontre ministérielle avec le Soudan et l'Éthiopie à Washington au sujet du barrage sur le Nil susceptible d'entraver l'approvisionnement en eau côté égyptien, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. L'Egypte a accepté «immédiatement» une invitation américaine pour une rencontre entre les ministres égyptien, soudanais et éthiopien des Affaires étrangères afin de «débloquer l'impasse» dans les négociations à propos du grand barrage de la Renaissance (GERD) sur le Nil Bleu, en Éthiopie, selon le communiqué. Le ministère n'a pas communiqué au sujet des modalités et du calendrier de cette possible rencontre. Le Caire craint que la construction du GERD, entamée en 2012 par l'Éthiopie, n'entraîne une réduction du débit du fleuve, dont elle dépend à 90% pour son approvisionnement en eau. Début octobre, des négociations à Khartoum entre l'Egypte, le Soudan et l'Éthiopie avaient abouti à une «impasse», selon le Caire. Depuis, l'Egypte cherche à obtenir une médiation internationale. Mais la diplomatie éthiopienne rejette la médiation, la qualifiant de «dénier injustifié des progrès» réalisés pendant les négociations. Mardi, la tension a monté d'un cran lorsque le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a déclaré que «la guerre ne peut pas être une solution et ne nous aidera pas», avant d'ajouter : «aucune force ne peut empêcher l'Éthiopie de construire le barrage». «Un quart de la population est pauvre et jeune, donc nous pourrions en mobiliser des millions s'il le faut», a-t-il déclaré devant le parlement éthiopien, ajoutant que la «négociation» serait la meilleure solution. Le Caire a réagi, ce mardi, en qualifiant les déclarations d'Abiy d'«insinuations inacceptables». Les négociations entre les 3 pays sont bloquées depuis 9 ans. Le Nil est le plus long fleuve du monde et sert d'artère vitale en Afrique de l'Est pour les 10 pays qu'il traverse. Le Nil Bleu, qui prend sa source en Éthiopie, rejoint le Nil Blanc à Khartoum pour former le Nil qui traverse le Soudan et l'Egypte.

Portugal

Des députées d'origine africaine prennent leurs fonctions au Parlement

Trois femmes d'origine africaine, engagées dans la lutte contre le racisme et les inégalités, ont, pour la première fois, pris leurs fonctions vendredi au Parlement avec le reste des députés portugais élus le 6 octobre dernier. Avant cette nouvelle assemblée, Helder Amaral était le seul député d'origine africaine qu'ait compté le Portugal depuis l'avènement de la démocratie en 1974. Il a siégé de 2002 à 2019 dans les rangs des conservateurs du CDS-PP. Le nouveau parlement est issu des législatives remportées par le Premier ministre socialiste sortant Antonio Costa qui, avec 108 sièges sur les 230 de l'Assemblée nationale, n'a pas la majorité absolue. Les trois femmes qui entrent au Parlement, toutes originaires de Guinée-Bissau, une ancienne colonie portugaise d'Afrique de l'Ouest, font partie d'un contingent sans précédent de 89 députés femmes, approchant ainsi du quota de 40% fixée par une nouvelle loi. Le Portugal compte d'importantes minorités issues de ses anciennes colonies, l'Angola, le Mozambique, Sao Tome et Principe, Guinée-Bissau, Cap-Vert et Brésil. Malgré des progrès ces dernières années, les défenseurs des droits de l'Homme dénoncent des problèmes de discrimination raciale dans l'éducation, l'accès au logement et au marché de l'emploi, dans la justice ou encore la sous-représentation des Noirs dans les milieux des affaires, des médias et de la politique. En 2015, après son arrivée à la tête du gouvernement, Costa, lui-même d'origine indienne, avait nommé Francisca Van Dunem au poste de ministre de la Justice, devenue ainsi la 1ère

femme noire dans un gouvernement au Portugal. Cette magistrate, née en Angola, a été reconduite dans le nouveau gouvernement de Costa qui prendra ses fonctions samedi. Joacine Katar Moreira, 37 ans, est l'une des trois députées entrées en fonction vendredi. Cette militante antiraciste, qui a quitté la Guinée-Bissau à l'âge de huit ans, est la seule élue du parti Livre (Libre), formation écologiste qui fait son entrée pour la première fois dans l'hémicycle. Romualda Fernandes, juriste spécialisée dans le droit international des migrants, âgée de 65 ans, est une élue socialiste, tandis que Beatriz Gomes Dias, 48 ans, présidente de l'association d'afro-descendants antiraciste Djass, s'est présentée sous l'étiquette du Bloc de Gauche (gauche radicale). Djass avait relancé l'année dernière le débat sur le passé colonial portugais en proposant la création d'un mémorial rendant hommage aux millions d'esclaves africains que les navires portugais ont arraché à l'Afrique et déporté vers l'Amérique. Après son élection, Joacine Katar Moreira, qui a obtenu la nationalité portugaise en 2003, a annoncé qu'elle serait la porte-parole au Parlement de «la lutte contre le racisme» et du «féminisme radical de gauche». Depuis, une pétition en ligne a réuni des milliers de signatures afin de l'empêcher de prendre ses fonctions, parce que le soir de son élection des militants de son parti avaient agité le drapeau de Guinée-Bissau au lieu de celui du Portugal. «Les gens comme moi sont toujours en lutte», avait-elle répondu dans un tweet.

France

Les députés autorisent une expérimentation de l'usage médical du cannabis

Les députés à l'Assemblée nationale française ont donné vendredi leur feu vert à une expérimentation de l'usage médical du cannabis dans leur pays.

Les députés ont voté à main levée un amendement du rapporteur Olivier Véran (du parti présidentiel «La République en marche») qui autorise pour deux ans une telle expérimentation, à laquelle l'agence française du médicament avait déjà donné son aval. Ce vote a eu lieu dans le cadre de l'examen du projet de budget de la Sécurité sociale pour 2020, a-t-on fait savoir. La mesure a été accueillie favorablement par les députés présents lors du vote. «Il faut passer outre les critiques qui sont faites autour de cette proposition puisqu'un groupe d'experts avait validé le principe» d'une expérimentation, a estimé le député Jean-Pierre Door (Les Républicains, droite). «Toutefois cela pose la question de la filière d'approvisionnement, la France

n'autorisant pas la production de cannabis», a rappelé le député Pierre Dharréville (communiste). «Je souhaite vivement que cette expérimentation puisse débiter au cours du premier semestre 2020», a indiqué pour sa part la secrétaire d'Etat française Christelle Dubos. «Elle pourra porter sur 3000 patients en France et visera à expérimenter l'impact positif des dérivés du cannabis sur certaines pathologies», a expliqué le rapporteur Olivier Véran, en rappelant que «17 pays de l'Union européenne ont déjà autorisé des traitements à base de cannabis médical». Cette expérimentation concernera des personnes souffrant de maladies graves -certaines formes d'épilepsies, de douleurs neuro-pathiques, d'effets secondaires de chimiothérapie, de soins palliatifs ou

contractions musculaires incontrôlées de scléroses en plaques pour lesquelles les dérivés du cannabis peuvent constituer un apport thérapeutique supplémentaire. Elle sera menée dans plusieurs centres hospitaliers en France, en particulier des centres de référence pour les pathologies concernées. Une prescription initiale hospitalière sera effectuée par un médecin spécialiste, neurologue ou médecin de la douleur notamment. Les patients devront d'abord se fournir en pharmacie hospitalière puis pourront renouveler leurs traitements en pharmacie de ville. L'agence française du médicament s'est prononcée en faveur de modalités d'administration assez larges : le traitement pourra ainsi prendre la forme de fleurs séchées, d'huiles et éventuellement de tisanes.

Présidentielle au Sénégal

Les candidats malheureux créent un cadre de concertation

Trois des quatre candidats malheureux à la dernière élection présidentielle de février dernier au Sénégal ont décidé de se rapprocher avec la mise en place d'un cadre de concertation pour faire face à la mouvance présidentielle, selon une source proche de ces personnalités. Il s'agit de l'ex-Premier ministre Idrissa Seck, second à la présidentielle, de Malick Gackou, de Pape Diop, ex-maire de Dakar, de l'ancien Premier ministre Hadjibou Soumaré, de l'ancien ministre Madické Niang et du député Issa Sall. Ces responsables de l'opposition, après plusieurs mois de silence, se sont retrouvés, ce jeudi, pour poursuivre «leurs échanges et réflexions sur la situation politique nationale». Au terme de cette rencontre, ils se sont accordés sur la nécessité de formaliser le cadre de concertation mis en place au lendemain de la présidentielle du 24 février, indique la même source. L'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, élargi récemment de prison, et Ousmane Sonko, arrivé troisième à la présidentielle de février, n'ont pas pris part à cette rencontre. Depuis quelques semaines, la situation politique est marquée par une décriation avec les retrouvailles entre le président Macky Sall et son prédécesseur, Abdoulaye Wade. Khalifa Sall a pour sa part été libéré après plus de deux ans de détention pour malversations à la faveur d'une grâce présidentielle le mois dernier.

Indonésie

Le crash du Boeing de Lion Air lié à des défauts de conception et du système de commandes

Des défauts dans la conception du système de commandes de vol du Boeing 737 Max ont joué un rôle clé lors du crash de l'appareil de la compagnie Lion Air au large de l'Indonésie, qui a fait 189 morts le 28 octobre 2018, ont déclaré vendredi les enquêteurs indonésiens. «La conception et la certification du MCAS», un système automatique qui devait empêcher l'avion de partir en piqué, «étaient inadéquates», a déclaré le comité national en charge de la sécurité des transports dans un rapport rendu public vendredi à Jakarta. Quelques mois après ce crash, un appareil du même modèle de la compagnie Ethiopian, qui assurait la liaison entre Addis Abeba et Nairobi, s'était également écrasé, faisant 157 morts. Tous les 737 MAX sont depuis cloués au sol. Un comité regroupant les autorités mondiales de l'aviation civile (JATR) a estimé récemment que l'agence fédérale américaine de l'aviation (FAA) n'avait pas évalué correctement le MCAS parce qu'elle manquait d'ingénieurs et d'expertise. Boeing a annoncé mardi le limogeage du responsable de sa division d'aviation commerciale (BCA), Kevin McAllister, 1^{er} départ d'un cadre dirigeant depuis le début de la crise de cet appareil.

Ahsene Saaid /Ag.

Turquie

Des ONG accusent Ankara d'avoir expulsé des Syriens vers leur pays en crise

Les ONG Amnesty International et Human Rights Watch ont accusé vendredi Ankara d'avoir renvoyé par la force des Syriens dans leur pays en crise pendant les mois qui ont précédé le déclenchement de l'offensive turque dans le nord-est de la Syrie. Dans des rapports publiés séparément, les deux ONG accusent la Turquie d'avoir contraint, «par la tromperie ou la force», des Syriens à signer un document attestant qu'ils souhaitaient rentrer «volontairement» en Syrie. Selon Amnesty, des policiers ont piégé des Syriens en leur affirmant qu'en signant ce document, rédigé en turc et qu'ils ne pouvaient donc lire, ils exprimaient leur volonté de rester en Turquie ou confirmaient qu'on leur avait bien fourni une couverture. Pour Anna Shea, une chercheuse d'Amnesty citée dans le rapport, «les retours ont été tout sauf sûrs et volon-

taires». «Désormais, ce sont des millions de réfugiés syriens qui sont en danger», ajoute-t-elle, appelant à «mettre un terme aux retours forcés». Amnesty indique avoir recensé «20 cas confirmés» d'expulsion forcée, mais estime que le nombre est «vraisemblablement de plusieurs centaines». Human Rights Watch indique pour sa part avoir recueilli les témoignages de 14 Syriens affirmant avoir été expulsés entre janvier et septembre à Idleb, province du nord-ouest de la Syrie visée par des bombardements ces derniers mois. Le 9 octobre, la Turquie a lancé une offensive dans le nord-est de la Syrie visant une milice kurde considérée comme «terroriste» par Ankara. Cette opération militaire est la 3^e menée par Ankara au sud de sa frontière depuis 2016. Selon Ankara, l'objectif 1^{er} de ces incursions est d'établir une «zone de

sécurité», qui doit à terme accueillir une partie des quelque 3,6 millions de réfugiés syriens que la Turquie abrite depuis le début du conflit, en 2011. La Turquie souhaite que deux millions d'entre s'installent dans la «zone de sécurité» qu'elle veut mettre en place le long de sa frontière. A plusieurs reprises, le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est voulu rassurant sur le caractère «volontaire» des retours en Syrie. Des sources diplomatiques turques ont rejeté les accusations d'expulsions. «Les allégations sur des -retours forcés- ou des personnes -piégées- ne sont pas vraies», ont indiqué ces sources. «Personne n'a été forcé de signer quelque document que ce soit, c'est hors de question», ont-elles insisté. La Turquie veut que les réfugiés retournent en Syrie «de manière volontaire, sûre et digne», ont ajouté ces sources.

RD Congo

Les Casques bleus ne sont pas mandatés pour soutenir des armées étrangères

Les Casques bleus de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) n'ont «pas de mandat pour soutenir» les armées voisines qui se préparent à neutraliser les groupes armés actifs dans cette zone, a indiqué vendredi sa dirigeante Leila Zerrougui. «Notre mandat aujourd'hui, c'est de soutenir les FARDC (armée congolaise). On n'a pas de mandat pour soutenir les forces étrangères qui viennent en RDC. Notre mandat c'est d'appuyer l'armée congolaise», a déclaré Zerrougui sur la radio de l'ONU Okapi. «La meilleure façon de protéger les populations civiles est de ramener l'autorité de l'Etat, de ramener la justice, la police et l'armée, en veillant que chacun soit soumis aux règles de respect de la personne et de rendre compte en cas de bêtise», a-t-elle expliqué. Les chefs des armées de la RDC, du Rwanda, du Burundi, de la Tanzanie et de l'Ouganda se concertent depuis jeudi à Goma (Nord-Kivu) pour «mutualiser» leurs efforts afin de neutraliser des dizaines de

groupes armés nationaux et étrangers présents dans l'est congolais. La Monusco et Africom (le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique) participent, «comme invités et comme observateurs», à ces travaux, a indiqué Florence Marchal, porte-parole de la Mission onusienne. Présente en RDC depuis 25 ans la Monusco, comprend quelque 17 000 Casques bleus pour un budget annuel de plus d'un milliard de dollars. C'est l'une des plus importantes missions de paix de l'ONU dans le monde. Elle soutient l'armée congolaise dans la lutte contre des nombreux groupes armés locaux et étrangers surtout dans la partie orientale du pays. Les milices ougandaises des Forces démocratiques alliées (ADF), les rebelles de Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et les rebelles burundais des Forces nationales de libération (FNL) y sont considérés comme les plus actifs. La RDC entretient des relations conflictuelles avec leurs pays d'origines.

Etats-Unis

Donald Trump annonce la levée des sanctions américaines contre la Turquie

Le président américain Donald Trump a annoncé mercredi que la Turquie avait informé les Etats-Unis que le cessez-le-feu en Syrie serait «permanent», et a en conséquence ordonné la levée des sanctions imposées à la Turquie en raison de son offensive dans le nord de la Syrie. Un peu plus tôt dans la journée, le gouvernement turc a en effet informé les Etats-Unis que ses troupes allaient mettre fin à leur offensive en

Syrie, et que le cessez-le-feu deviendrait donc «permanent», a déclaré Trump depuis la Maison Blanche. «J'ai donc demandé au Secrétaire au Trésor de lever toutes les sanctions imposées le 14 octobre», a-t-il indiqué, ajoutant que toutes les sanctions seraient levées «à moins que quelque chose qui ne nous plaît pas se produise». Un peu plus tôt ce mois-ci, le gouvernement Trump a imposé une série

de sanctions à la Turquie en raison de l'offensive militaire lancée par celle-ci en Syrie. Ces sanctions comprenaient notamment des mesures contre plusieurs départements du gouvernement et leurs responsables, des droits de douane supplémentaires sur les importations d'acier en provenance de Turquie, et l'arrêt des négociations sur un accord commercial entre les deux pays.

Justice

Zeghmati installe le nouveau président du Tribunal des conflits

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a présidé jeudi à Alger, la cérémonie d'installation de Abdelhamid Hassan, au poste de président du Tribunal des conflits, en remplacement de Abdelkader Dhaoui.



Dans une allocution lors de cette cérémonie, le ministre affirmé que cette installation «est le couronnement d'une louable carrière professionnelle pour Abdelhamid Hassan connu pour son sérieux, sa droiture, sa persévérance et son abnégation dans toutes les missions qui lui ont été confiées». Le ministre a mis en avant ensuite «l'importance majeure» que revêt le Tribunal des Conflits dans la pyramide du système juridique, en tant que juridiction de règlement des conflits entre les juridictions de l'Ordre judiciaire et les juridictions de l'Ordre administratif. Soulignant que le Tribunal des Conflits s'est prononcé sur 239 affaires sur un total de 281, Zeghmati est revenu sur sa création en 1996 et sa faible audience jusqu'au 10 avril 2000, date du prononcé de son premier arrêt. Constituée de 7 membres désignés parmi les magistrats de la Cour suprême et le Conseil d'Etat (CE), la composante du Tribunal des Conflits a été renouvelée à la faveur du décret présidentiel du 9 juillet 2019. Abordant les développements de la situation politique dans le pays, le ministre a déclaré qu'«au moment où les pouvoirs publics s'attèlent au parachèvement de l'édification des institutions et à la satisfaction des revendications du peuple, des cercles malveillants agissent dans l'ombre à l'entrave du processus de sortie de crise, mis sur rail par les hommes intègres de ce pays». «Brandissant des slogans flamboyants pour des visées subversives en réalité, ces cercles de l'ombre instrumentalisent l'innocence de citoyens animés de la volonté de servir la patrie», a-t-il ajouté. S'adressant à ceux qu'il a qualifié de personnes «dénuées de conscience», Zeghmati a soutenu que «la marche se poursuivra et ne s'arrêtera point en dépit des ennemis du peuple et du pays, et la détermination des consciences vives de l'Algérie finira par venir à bout de leurs plans». Le nouveau président du Tribunal des Conflits avait rejoint le corps de la magistrature en 1975 pour être promu en 1996 Conseiller à la Cour suprême, puis président des tribunaux de Bab El Oued et de Bir Mourad Raïs. Abdelhamid Hassan a occupé, ensuite, à la Cour d'Alger, le poste de Conseiller puis de président de Chambre, avant d'être désigné aux postes de Conseiller à la Cour suprême et au Conseil d'Etat, puis membre au Tribunal des Conflits depuis son installation en 2005.

2998 magistrats concernés par le mouvement annuel

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a présenté, lors des travaux de la session ordinaire

du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), le projet de mouvement annuel des magistrats qui concernera «2998 magistrats». Présidant sa 1^{re} réunion avec les membres du CSM, depuis son installation en qualité de ministre de la Justice, Zeghmati a qualifié le mouvement des magistrats qui concerne 2998 magistrats, d'«inhabituel de par son envergure et sa nature», soulignant qu'il se base «sur des critères objectifs préalablement définis, à l'issue d'une analyse et d'une évaluation minutieuse de plusieurs décennies de gestion des ressources humaines du secteur, aux conséquences désastreuses dont certaines suscitent la répulsion, voire même le ressentiment». Ce mouvement «a été préparé dans le respect strict des dispositions de la loi, en tenant compte des demandes des concernés, de leur compétence professionnelle, de leur situation familiale et leur état de santé, outre des considérations liées à la nécessité de service», a-t-il soutenu. Dans ce sens, le ministre a proposé aux membres du CSM, de délibérer sur la «nomination de 432 magistrats, la titularisation de 343 autres et la promotion de 1698 magistrats répondant aux conditions de promotion fixées, outre le renforcement de la Cour suprême et du Conseil de l'Etat par 161 magistrats». Zeghmati a fait savoir que l'examen de la situation de la répartition des magistrats sur le territoire national a permis de relever «certains cas incohérents et contradictoires aux attentes des citoyens quant à l'intégrité du juge», liés notamment «aux magistrats qui restent au sein de la même juridiction pour une durée allant parfois à 25 ans, dont les juges en couple (mariés)», ajoutant que le nombre de ces cas a atteint 2456. Le ministre de la Justice a affirmé avoir présenté des suggestions au Conseil, visant à «rétablir la crédibilité de la Justice au sein des juridictions concernées et mettre fin aux nombreuses critiques exprimées depuis très longtemps à l'encontre le secteur». L'ordre du jour de la session ordinaire du CSM, qui s'est déroulée à huis clos, comprend l'examen des questions «à même de renforcer l'indépendance de la justice et d'asseoir les fondements d'un Etat de droit où le citoyen pourra recourir à une justice équitable et neutre et un juge intègre et honnête», a-t-il estimé. Pour Zeghmati, la réunion du CSM intervient «à une étape décisive où le peuple revendique l'indépendance de la justice, qu'il place au même rang que la lutte contre la corruption et la réforme de l'Etat», ajoutant que le peuple «met les magistrats à la croisée des chemins et nous n'avons de choix que d'emprunter la voie qui sauve l'Algérie», a-t-il dit.

El Hak N.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE MEDEA

DAIRA DE CHAHBOUNIA

COMMUNE DE BOUGHZOUL

NIF : 098426515029222

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2019

Le président de l'Assemblée populaire communale de Boughzoul lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant :

- **Réhabilitation de chemin reliant entre Route nationale N° 40 et habitat regroupé Laebidi sur une distance de 3,2 Km**

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis sont appelées à retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés de l'APC de Boughzoul contre paiement d'une somme de 6000,00 DA à monsieur le receveur du trésor de boughzoul.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou par son représentant juridique muni d'une pièce justificative (procuration, dérogation)

Les entreprises qui veulent participes a l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales doivent avoir :

- certificat de qualification et de classification professionnelle de **catégorie toris (03) et plus** dans le domaine de **travaux public** « Activité Principale »
- Présentation de attestation bonne exécution (travaux public) de 12.500.000,00 et plus .
- Chiffre d'affaire les 03 derniers années (2016.2017 et 2018) et de ; 12.000.000,00 et plus.

- Les offres devront parvenir accompagnées réglementaires ci-dessous :

2- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature dûment renseignée signée et datée.
- une déclaration de probité dûment renseignée signée et parafée et datée.
- Extrait du casier judiciaire
- copie du jugement en cas de règlement judiciaire .
- le statut pour les sociétés
- les document relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
- a/ Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification professionnelle/les trois 03 et plus, activité travaux public en cours de validité .
- b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois 03 dernières années, 2016 et 2017 et 2018 indique le chiffre d'affaire justifié par le C20 délivré par les services des impôts et les références bancaires
- c/ Capacités technique :
- c .1 moyens humains : justifié par attestation d'affiliation à la sécurité sociale (CNAS) année 2019 avec diplômes pour les cadres.
- C .2 moyens matériels : Liste des moyens matériels à mettre dans le projet avec justifications (carte grises et certificat d'Assurance et fiche de control technique pour matériel roulant, l'autre matériel avec un PV de l'huissier de justice année 2019 .
- C .3 références professionnelles : Attestations de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage avec montant et l'année de réalisation et l'intitulé de projet.
- En cas ou les entreprises sont groupées dans un cadre de SNC ou SARL ou EURL, et en plus des pièces - sus - citées l'existence d'un acte déterminant le taux de chaque entreprise ainsi que la présentation d'attestation de qualification et de classification concernant chaque membre du groupe sont nécessaire.

L'offre technique contient :

- Reçu de paiement
- La déclaration à souscrire dûment renseignée signée et daté
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif.
- Le C C A G signée et parafé, et daté portant a la dernière page la mention manuscrite lu et accepté.
- Le C P S signée et parafé et daté portant a la dernière page la mention manuscrite lu et accepté
- Le C P T C signée et parafé et daté portant a la dernière page la mention manuscrite lu et accepté
- Planning et délais des fournitures signée et parafé et cacheté conforme au délais d'exécution.

3- L'offre financière contient :

- Lettre de soumission dûment renseignée signée et datée ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment signés et daté par le soumissionnaire ;
- Le détail estimatif et quantitatif dûment signé et daté par le soumissionnaire ;

La date limité de dépôt des offres est fixée a **21 jours à (13:00) treize heures** à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP reporté éventuellement au premier (1^{er}) jour ouvrable.

Au cas ou cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'aux jours ouvrable suivant.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière", selon le cas.ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme. Comportant la mention " à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° 06/2019 l'objet de l'appel d'offres.

Elle sera adressée : **A MONSIEUR LE P/APC DE BOUGHZOUL - W. MEDEA**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de cent onze jours (111) à compter de la date du premier jour d'appel d'offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis le dernier jour à 13h 00 correspondant à date limite de dépôt des offres, au siège de l'Assemblée populaire communale de BOUGHZOUL.

Sudoku

	4			5		3	8	2
		2						
				3				
7								
8				7	1			
					9	6		4
9								6
		3	5					1
		5	6		4	2		

Codes

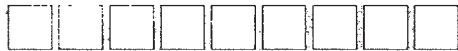
1	2	3	4	5	6	7	8	9
						D		M
10	11	12	13	14	15			
				G	F			
16	17	18						
Z		B						



7	3	8	3	5	3	2	3	2		6	3	9	3
3	10	1	11		10	3	10	12	11	4	6	3	2
	12	13	10	1	8	2	12	10	3		8	6	14
8	13	2	12	2	3		9	12	15	4	1	6	1
1		8	4	11	10	2	3		12	2	2	3	10
10	2	12	5	3	3		2	1	6	12	10		3
1	3	4	5		2	12		13	10		3	8	13
11		5	3	16	12	2	7	3	3	6		1	2
17	12	5		3		8	12	6	6	12	11	10	6
1	2	3	4	5	5	3	2	6		5	4	3	
13	6		11	12		12	7	12	17	10	3		1
7		17	12	10	10	13		11	4	1	5	1	6
2	12	9	17	3	2		10	10	8		5	13	3
3	11		10	13	4	5	3		1	17	3	2	3
	12	18	3	2	6		5	4	10	6		6	6

Pêle-mêle

Une couleur d'un bleu clair tirant sur le mauve



ANCERER	FIERTE	MOLLESSE
ATTAQUE	GREFFIER	MONACAL
BUTER	HONORE	OBOLE
CAPORAL	INCARTADE	PACTISE
CHINER	IRONIE	RONGE
CONFIANCE	MALAGA	SKIEUR
EPILOREE	MANOIR	SUEDOISE
EXPEDIE	MINUTEE	SURGELER
FIANCEE	MODERNISE	SURSAUTE

P	E	S	I	O	D	E	U	S	R	U	E	I	K	S
E	S	X	S	E	G	R	E	F	F	I	E	R	T	E
E	I	U	P	U	E	E	R	E	T	U	B	M	M	
C	T	M	R	E	R	D	P	S	E	I	N	O	R	I
N	C	O	A	G	D	S	A	L	S	R	D	R	M	N
A	A	N	T	E	E	I	A	T	O	E	C	A	V	U
I	P	A	T	R	L	L	E	U	R	R	L	N	E	T
F	O	C	A	O	O	N	E	N	T	A	E	L	A	E
N	R	A	Q	N	B	N	I	R	G	E	C	E	O	E
O	A	L	U	O	O	S	G	A	R	I	O	N	A	M
C	L	C	E	H	E	H	R	E	N	I	H	C	I	E

Mots fléchés

RACLE- RAIENT DÉMONS- TRATION	FEUILLETA LE LIVRE VIVAIS	LOUANGÉ REDAINL	JOUE DE L'ARGENT	HLUGES DE LIÈVRE ÉGALISÉL	VRAIMENT CONTRE	LARGES ALLÉLS
RENDIT PLUS TENDRE SUBTILISA	BÊTISE PAS VII-S	OFFICE CÉLÈBRE RÉE.LLE	PAS NOIH	PAS EN GRANDE QUANTITÉ AI CHAUD	ÉCRAN DU SALON MOMENT DE MANGER	MISE À L'ÉCART
MOUFLE AMÉLIORÉE	VENUE EN PLEURANT	UN POIL À L'ŒIL ENRAGE, OPINIÂ.THL	SAC LONG ÉBRIÉTÉ	FATIGUAS RANGEAI	MÉLANGE	MÔDES
CHANTEUR SPORTIF É.TENDAIS	PAS AP- PRIVOISÉ TI MPS DI DEYENTE	ENTOURA DE L'ARIÈGE	ALLÈGER LE LAIT	FOURNIR DES ARMES CANINE	SAISON PRÉCÉDANT L'AUTOMNE ÉPJSANT.E	DIEU GHÉC DE L'AMOUR
DIRIGER VERS UN MÉTIER	ANGLAIS HONORABLE MORDIL- LERA	FLNDUE NICOLAS OU IVAN DE RUSSIE	TERRES SORTIES DE L'FAU	LAISSER ALLER SON IMAGI- NATION	MÉTAL DE RIJOUX IF HÉ.HI LE TÊTE	PRÉFIXE POUR À MOTIF
ENTRÉE DE LA MAISON	G BRUIT	PRINCIPL DE BASE CLASSE FERMÉE	A.UTER DES DÉCO- RATIONS PAS MAUI	PASSAGE DE F.FUVF	THAVERSE POSSÉDE	PRENDRE EN MA.N
PIÈCE DE FERMETURE	ACCESSOIRE DE FEMME (... À MAIN)	AFFLUENT DU RHÔNE POUR LE CAJCIJM	QUI ISI PERSONNEL			
	D					

Solutions

Mots codés

P	E	S	I	O	D	E	U	S	R	U	E	I	K	S
E	S	X	S	E	G	R	E	F	F	I	E	R	T	E
E	I	U	P	U	E	E	R	E	T	U	B	M	M	
C	T	M	R	E	R	D	P	S	E	I	N	O	R	I
N	C	O	A	G	D	S	A	L	S	R	D	R	M	N
A	A	N	T	E	E	I	A	T	O	E	C	A	V	U
I	P	A	T	R	L	L	E	U	R	R	L	N	E	T
F	O	C	A	O	O	N	E	N	T	A	E	L	A	E
N	R	A	Q	N	B	N	I	R	G	E	C	E	O	E
O	A	L	U	O	O	S	G	A	R	I	O	N	A	M
C	L	C	E	H	E	H	R	E	N	I	H	C	I	E

Mots fléchés

P	E	S	I	O	D	E	U	S	R	U	E	I	K	S
E	S	X	S	E	G	R	E	F	F	I	E	R	T	E
E	I	U	P	U	E	E	R	E	T	U	B	M	M	
C	T	M	R	E	R	D	P	S	E	I	N	O	R	I
N	C	O	A	G	D	S	A	L	S	R	D	R	M	N
A	A	N	T	E	E	I	A	T	O	E	C	A	V	U
I	P	A	T	R	L	L	E	U	R	R	L	N	E	T
F	O	C	A	O	O	N	E	N	T	A	E	L	A	E
N	R	A	Q	N	B	N	I	R	G	E	C	E	O	E
O	A	L	U	O	O	S	G	A	R	I	O	N	A	M
C	L	C	E	H	E	H	R	E	N	I	H	C	I	E

Sudoku

5	9	1	6	4	2	7	8	3
6	4	2	3	1	5	9	8	7
7	3	8	9	6	4	5	2	1
2	8	7	4	9	1	3	5	6
4	1	9	6	5	3	2	7	8
3	6	5	2	7	8	4	1	9
9	7	3	5	8	2	1	6	4
8	5	4	1	3	6	7	9	2
1	2	6	7	4	9	8	3	5

**NUMEROS UTILES****Numéros Verts**

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustani - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

**20h05 : Chroniques criminelles**

13 ans après la libération de la jeune Natasha Kampuch séquestrée durant 8 ans en Autriche. Retour sur 3 affaires d'enlèvements et de séquestrations qui ont marqué le monde entier...

**2****20h05 : Les 130 ans de la Tour Eiffel**

A l'occasion des 130 ans de la Tour Eiffel, Marie-Sophie Lacarrau et Stéphane Bern animent un grand spectacle musical agrémenté d'une mise en lumière exceptionnelle du monument...

**4****20h05 : La vie au temps des mousquetaires**

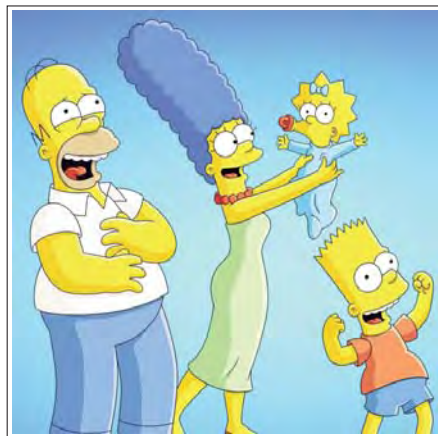
Au XVII^e siècle, un jeune homme originaire de Gascogne désire rejoindre les prestigieux régiments de mousquetaires du roi de France. A cette fin, il s'entraîne quotidiennement...

**Ô****19h55 : Les mains de Roxana**

Après un très grave accident, une jeune violoniste se fait greffer de nouvelles mains. Mais de curieux événements font suite à l'opération...

**W9****20h05 : Les Simpson**

Après un accident survenu dans un centre commercial, Homer sombre dans la paranoïa et décide de rejoindre un groupe de survivalistes, qui se préparent à la fin du monde...

**3****20h05 : Meurtres à Belle-Ile**

Au milieu de la lande, le corps d'Antoine Legoff est retrouvé attaché aux pieds d'un menhir, symbolisant un amant maudit d'une légende belle-Iloise. Marine Lamblin,...

**5****19h50 : Echappées belles**

Le Jura, c'est 5000 km² composés de forêts, de lacs, de vignes ou encore de montagnes. Une diversité de paysages dont découle une multitude d'activités possibles pour les 260 000 Jurassiens qui l'habitent,...

**CANAL+****22h20 : L'intervention**

Le 3 février 1976, des militants indépendantistes du Front de Libération de la Côte des Somalis prennent en otage un autobus scolaire à Djibouti, alors situé en Territoire français...

**RMC STORY****19h55 : Embarqué**

Le journaliste Thomas Misrachi est intégré à l'opération Barkhane, menée au Sahel par l'armée française visant à lutter contre les groupes armés djihadistes...

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Jeux mondiaux militaires

Khalfallah 7^e de la catégorie -58kg

L'athlète algérien Youcef Khalfallah s'est classé 7^e au classement final du tournoi de taekwondo de la catégorie -58kg, disputé ce jeudi, pour le compte des Jeux mondiaux militaires qui s'achèvent dimanche à Wuhan en Chine.

Khalfallah a été éliminé aux 8^{es} de finale par Yushuai Liang (Chine), vainqueur par la suite, de la médaille d'argent, puis au second match de repêchage devant le Français Kylian Bonnet, un des médaillés de bronze de la catégorie. L'Algérien avait débuté par un succès face à Mutuena Mushie Saint (RD Congo) par disqualification aux 16^{es} de finale et gagner, sans combattre, son 1^{er} combat de repêchage. Le titre mondial de la catégorie des -58kg est revenu à l'Ouzbek Ulugbek Rashitov et

la 2^e médaille de bronze a été remportée par l'Iranien Mohammadhasan Palangafkan, vainqueur du Coréen Kim Daelk. Le dernier teakwondiste algérien engagé aux Jeux Mondiaux militaires de Wuhan, Attoui Saïdi qui défiera, au premier tour préliminaire, le Jordanien Najeeb Ibrahim, vendredi dans la catégorie des -54kg. Pour sa part, Tebib Hani avait pris la 7^e position de la catégorie des -74kg, dont la compétition s'est jouée mercredi.

Bilel C.



Athlétisme

● Médaille de bronze pour l'Algérien Triki en longueur

L'Algérien Yasser Mohammed Tahar Triki a remporté la médaille de bronze au saut en longueur des 7^{es} Jeux Mondiaux militaires de Wuhan en Chine, jeudi, offrant à l'Algérie sa 1^{er} breloque dans ces joutes. Triki a obtenu le bronze grâce à un bond à 8,08 m réalisé au 3^e essai. La médaille d'or est revenue au Chinois Jianan Wang (8,15m), réussi à son second essai, alors que l'argent a été remportée par son compatriote Changzhou Huang (8,12m). De son côté, Abdelmalik Lahoulou s'est qualifié pour la finale du 400 m haies, prévue jeudi en soirée, après avoir remporté sa série (2^e), en 50,78, devant l'Indien Madari Palliyalil (50,88) et le Brésilien Arthur Terezan (52,01), ce dernier n'est pas qualifié. Au programme ce

jeudi, la finale du 3000 m steeple, avec la participation des Algériens Hichem Bouchicha, 3^e de sa série en 8:42.92, et Bilal Tabti, 4^e de la sienne en 8:39.40. Quinze concurrents dont les favoris, Altobeli Silva (Brésil), Kigen Benjamin (Kenya) Michael Jordan (USA), entre autres, seront sur la ligne de départ de la finale. Dans la même soirée, Hichem Khalil Cherabi sera présent en finale de la perche, où il tentera de rivaliser avec sept autres athlètes pour une lace sur le podium mondial. Mercredi soir, l'Algérien Mohamed Belbachir (800 m) n'a pas réussi à monter sur le podium en terminant 4^e en 1:50.01, tandis que Skandar Djamil Athmani a été disqualifié lors des demi-finales du 200 m.

● Les Algériens Lahoulou (400m haies) et Tabti (3000m steeple) en argent

Les athlètes algériens Abdelmalik Lahoulou (400m haies) et Bilal Tabti (3000m steeple), ont remporté jeudi les médailles d'argent de leurs spécialités respectives au 7^{es} Jeux Mondiaux militaires de Wuhan en Chine. Lahoulou avec un chrono de 49,68 a été devancé par l'Iranien Mahdi Pirjahan (49,61), alors que la médaille de bronze est revenue au Polonais Patryk Dobek (49,69). De son côté, Tabti qui a parcouru le 3000 m steeple en (8:28.71) a terminé derrière le Kenyan Benjamin Kigen (8:24.50). La médaille de bronze a été remportée par le Français Yoan Kowal (8:29.72). A une journée de la fin des épreuves d'athlétisme, l'Algérie affiche un bilan de trois médailles (2 argent, 1 bronze). La médaille de bronze a été obtenue par Yasser Mohammed Tahar Triki au saut en longueur avec un bond à 8,08 mètres réalisé au 3^e essai. Mercredi soir, l'Algérien Mohamed Belbachir (800m) n'a pas réussi à monter sur le podium en terminant 4^e en 1:50.01, tandis que Skandar Djamil Athmani a été disqualifié lors des demi-finales du 200m.

Handball - CAN 2020

Défaite de l'Algérie face à Montpellier HB 33-24

La sélection algérienne de handball (messieurs), actuellement en stage à Nîmes (France) en prévision de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), s'est inclinée face à Montpellier HB sur le score de 33-24 en match amical disputé mercredi soir au Palais des sports René-Bougnol de Montpellier (sud). Le Sept national jouera un 2^e test-match face à un autre pensionnaire de la Star Ligue française, à savoir l'USAM Nîmes Gard, vendredi (17h) à la salle le Parnasse. Le 3^e match amical annoncé par la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), face à Istres Provence Handball, n'a pas encore été confirmé par le club français qui compte dans ses rangs l'international algérien Daoud Hichem. Interrogé par la presse locale sur son objectif avec la sélection algérienne, le technicien français Alain Portes a répondu : «L'objectif est de préparer la prochaine Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu en janvier

2020. On visera une place dans les six premiers, synonyme de qualification pour le Mondial-2021 en Egypte». En prévision de la CAN-2020 en Tunisie, les partenaires d'Hichem Kaâbache prendront part à deux tournois en Pologne et Roumanie. Le stage précompétitif aura lieu au pays avec l'éventualité d'organiser un tournoi amical en janvier à Alger en présence de trois nations qualifiées à la CAN, dont l'Angola, pour permettre aux joueurs d'affûter leurs armes, selon la FAHB. A la CAN 2020, l'Algérie évoluera dans le groupe D composé de quatre autres équipes: le Maroc, le Congo, le Sénégal et la Zambie. Les quatre premiers du groupe se qualifient pour les 8^{es} de finale. La 25^e édition de la CAN, qui sera qualificative aux Jeux olympiques 2020 à Tokyo (Japon), est prévue du 16 au 26 janvier 2020 en Tunisie. La dernière participation algérienne à des Jeux olympiques remonte à 1996 à Atlanta (USA).

● 3^e championnat arabe de vélo de montagne L'Algérie présente au rendez-vous de Tunis

L'Algérie prendra part à la 3^e édition du championnat arabe de vélo de montagne (VTT-XCO/DHL), qui se déroulera du 27 octobre au 2 novembre dans la forêt de Gammarth et la montagne de Sidi Thabet en Tunisie, a annoncé vendredi la fédération tunisienne de cyclisme (FTC). Outre la Tunisie (pays organisateur) et l'Algérie, cette compétition verra la participation de la Libye, du Liban, du Qatar, de l'Arabie Saoudite, d'Oman et de l'Irak. Ce rendez-vous, inscrit au calendrier de l'Union internationale cycliste (UCI), comprendra deux types de courses : le downhill (descente) et le cross country qui réuniront des coureurs dans la catégorie élites et juniors. La dernière édition a été organisée à Mascate (Oman) avec la participation de 7 pays.

● Tournoi international «Riad 21» - Juniors Bekrar en quarts

La tennismen algérienne Inès Bekrar s'est qualifiée pour les quarts de finale du Tournoi international «Riad 21» des juniors, après son succès mercredi soir à Rabat devant la Marocaine Lina NGassi Saqout par 2 sets à zéro. Bekrar a remporté le 1^{er} set 6-4, avant de dominer le 2^e facilement 6-1. Lors des quarts de finale programmés jeudi, Bekrar, tête de série N° 4. Au 1^{er} tour disputé mardi, la jeune Algérienne s'était qualifiée aux dépens d'une autre Marocaine, Sonia Benlhassen, qu'elle avait dominée 6-0, 7-5. La compétition se déroule sur terre battue.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI

COMMUNE DE SIDI MOUSSA

NIF : 41000200001608501036

AVIS D'ANNULATION D'UNE OPERATION

D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 87/2019

Conformément aux dispositions du décret présidentielle N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Moussa déclare l'annulation de l'opération de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimale N° 92/2016, paru dans les journaux quotidiens « L'Echo d'Algérie » et « المحور » du 25/07/2016 ainsi qu'au BOMOP.

Relative à l'opération suivante :

- RÉALISATION D'UN RÉSEAU PRINCIPAL D'AEP HAOUCHE CHAHID SI ALI RABIE (CENTRE TECHNIQUE DES EQUIPS NATIONALES).

Et cela suite à :

- L'envoi N° 1120/2019/SG/WA du 09/10/2019 destiné à monsieur le wali délégué de Baraki.

Et,

- L'envoi N° 6515/ف.ش.م.ت.ش.2019 du wali délégué de Baraki, portants la décision d'annulation de l'opération citée ci-dessus.

Jeux mondiaux militaires de Football

Pas de finale pour nos «bidasses»

L'équipe nationale algérienne militaire de football a été éliminée en demi-finale des Jeux mondiaux militaires à Wuhan (Chine), en s'inclinant vendredi face au Bahreïn (1-1, aux t.a.b : 3-5). Dans l'autre demi-finale, le Qatar s'est qualifié pour la finale en battant la Corée du Nord (2-1).

L'Algérie était privée dans cette demi-finale des services d'Oussama Gatal et de Walid Ouabdi, expulsés mercredi lors du match des quarts de finale face à l'Irlande (3-0). Les protégés de

Mohamed Boutadjine tenteront de terminer sur le podium et d'arracher la médaille de bronze, en affrontant dimanche la Corée du Nord, alors que le Qatar et le Bahreïn s'affronteront pour l'or.



Classement FIFA

L'Algérie se maintient à la 38^e position mondiale



L'Algérie s'est maintenue à la 38^e position du classement FIFA du mois d'octobre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.

Les champions d'Afrique en titre avaient déjà occupé cette position le mois dernier quand ils avaient gagné 2 places par rapport au mois d'août. La sélection

algérienne reste sur un nul à domicile face à la RD Congo (1-1) et une éclatante victoire devant la Colombie (3-0) en France, lors de la dernière fenêtre internationale. Au niveau africain, les hommes du sélectionneur Djamel Belmadi gardent aussi leur 4^e position derrière un podium composé du Sénégal (20^e mondial), de la Tunisie (29^e) et du Nigeria (35^e). Concernant les adversaires de l'Algérie dans le groupe H des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021), ils occupent le classement suivant : Zambie (81^e, 0), Zimbabwe (117^e, +1) et Botswana (146^e, +2). Au sommet du classement FIFA, c'est le statu quo pour les quatre premières places occupées dans l'ordre par la Belgique, la France, le Brésil et l'Angleterre. 184 matchs ont été disputés au mois d'octobre et les progressions de l'Uruguay (5^e, +1), la Croatie (7^e, +1) et l'Argentine (9^e, +1) ont intensifié la pression au sein du Top 10 mondial. En dehors du Top 50, les progressions les plus impressionnantes sont celles du Nicaragua (137^e, + 11), la Barbade (160^e, +10), le Soudan du Sud (162^e, +11) et Sao Tomé-et-Principe (180^e, +10). Par contre, le Kosovo (114^e, +5) peut se targuer d'atteindre le meilleur classement FIFA de son histoire. Le prochain classement mondial FIFA sera publié le 28 novembre 2019.

Coupe d'Algérie militaire 2019 Le Commandement de la Gendarmerie nationale sacré

L'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale a remporté la 47^e édition de la Coupe d'Algérie de football militaire, en s'imposant devant le Commandement de la 1^{re} Région militaire aux tirs au but 3 à 1 (temps réglementaire : 0-0), jeudi en finale disputée au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires «Chahid Boujriou-Messaoud» de Ben Aknoun (Alger). Cette 47^e édition de la finale de Coupe d'Algérie militaire de football s'est déroulée sous la supervision du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée qui a remis le trophée au capitaine de l'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale. Grâce à cette consécration, l'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale succède au palmarès de la compétition à l'équipe du Commandement de la 1^{re} RM qui avait remporté la 46^e édition, en s'imposant devant son homologue de l'Ecole des techniques de l'intendance de Blida sur le score de 5-0, lors de la finale jouée le 1^{er} mai 2018 au stade du 5-juillet.

Montpellier Feu vert pour Delort

Bonne nouvelle pour Michel Der Zakarian. Battu (1-0) lors du déplacement à Reims lors de la dernière journée de Ligue 1, le coach de Montpellier pourrait retrouver le sourire cette semaine à l'issue de la réception d'Angers à la Mosson. Le coach montpelliérain pourra en effet compter sur Andy Delort. L'entraîneur de Montpellier s'est exprimé au sujet de l'état de son joueur jeudi en conférence de presse. «Oui, Andy Delort est en mesure de jouer», a déclaré Michel Der Zakarian selon les propos rapportés par Bertrand Queneutte, de France Bleu Hérault. Touché aux adducteurs, l'attaquant de Montpellier a manqué le dernier match perdu à Reims. Le buteur algérien a signé son retour aux entraînements il y a quelques jours et ça m'a manqué pendant ces 15 jours. Je suis là et espère être présent samedi. Aucune douleur, un peu d'appréhension, c'est normal avec ce terrain qui glisse un peu, mais l'entraînement s'est bien passé, j'ai claqué donc ça va (sourire)», avait-il indiqué dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux par le club rapporte foot-sur7.fr.

Futsal - Qualifications CAN 2020 - Algérie-Libye

Prendre une option pour la phase finale

La sélection algérienne de futsal (messieurs) affronte son homologue libyenne, samedi (19h) à la Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en match(aller) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), prévue en janvier au Maroc. La mission de l'équipe algérienne s'annonce compliquée pour sa première participation à une compétition africaine contre un adversaire qui participe régulièrement au tournoi continental depuis son lancement en 2000. L'entraîneur de la sélection algérienne, Nordine Benamrouche, a estimé que son équipe n'était pas favorite contre la Libye, assurant toutefois que les «Verts» joueront leurs chances à fond avant la manche retour. «Dans la vie, il ne faut pas être défaitiste, autrement, il vaudrait mieux rester chez soi. Donc, même si nous ne sommes pas favoris contre la Libye, nous ferons le maximum pour essayer de passer», a déclaré Benamrouche. La création de la sélection algérienne de futsal est en effet toute récente, contrairement à son homologue libyenne, sacrée 2008 et qui compte parmi les meilleures nations africaines dans cette discipline puisqu'elle occupe la 2^e place africaine au classement FIFA. Pour cette double confrontation, le staff technique national a convoqué 14 joueurs dont 12 exerçant en France. Le joueur du MC Béjaïa, Chams-Eddine Ramdane, blessé à la cuisse droite, sera indisponible pour cette rencontre. «Nous disputerons ce tour qualificatif dans la peau de l'outsider. Donc, sans trop de pression. L'autre avantage pour nous sera peut-être de disputer le match retour en Egypte, ce qui est bien mieux que si nous devions affronter la Libye chez-elle, devant son public» a-t-il ajouté.

De son côté, l'entraîneur libyen Abdelbasset Mohamed Naaïs, a estimé que cette rencontre sera «difficile pour les deux équipes, mais plaisante pour les spectateurs compte tenu de la valeur des deux formations». «Même si la sélection algérienne de futsal n'a été constituée que récemment, elle renferme en son sein des joueurs de valeur évoluant en championnat de France et qui ont beaucoup progressé», a poursuivi Naaïs qui s'attend, par conséquent, à «une bonne opposition de la part de l'équipe algérienne». En prévision de cette rencontre, les Libyens ont multiplié les stages en Tunisie, Egypte et au Koweït avec une série de rencontres amicales. Le match Algérie-Libye sera dirigée par un trio tunisien, sous la conduite de Nabil Guéddich, assisté d'Aymen Kammoun et Akrem Al Hantati. Le commissaire de match étant le Sénégalais Abdoulay Saydou Sow. Le match retour entre l'Algérie et la Libye est prévu fin octobre en Egypte. La CAN de futsal est une épreuve quadriennale opposant les 8 meilleures sélections du continent dans cette discipline. Depuis le lancement de cette épreuve, c'est l'Egypte qui s'est imposée comme le pays dominant, car toujours présente dans le duo de tête en cinq éditions. Les «Pharaons» ont ainsi conquis trois médailles d'or consécutives, dont deux devant leur public, en 1996 et 2000, ainsi que deux médailles d'argent, en 2008 et 2016. L'Egypte est d'ailleurs le seul pays comptant plus d'un sacre continental en football en salle. La CAN-2020, prévue au Maroc du 28 janvier au 9 février, est qualificative à la Coupe du monde 2020 de futsal, prévue en Lituanie du 12 septembre au 4 octobre. L'Afrique sera représentée par trois sélections.

Ligue 1 Le MCA, le CRB... et les autres

*S'achemine-t-on, cette saison, vers un duel entre le MCA et le CRB dans la course au titre ?
Tout semble l'indiquer d'autant que les deux clubs algérois réalisent un début de saison tonitruant.*

Même s'il est encore un peu tôt pour l'affirmer, ils sont bien partis pour être les principaux animateurs du championnat cette saison. Après avoir disputé 7 journées sur 8, Mouloudéens et Belouizdadi caracolent en tête du classement avec 17 points à quatre longueurs du 3^e, la JS Saoura qui possède néanmoins un match en moins. Au-delà du tableau, c'est plus l'impression laissée par ces deux équipes qui plaident en leur faveur. Invaincus depuis le début de la compétition, le MCA et le CRB cartonnent à domicile, mais aussi en dehors de leurs bases. Ils impressionnent par leur régularité et leur force, facilitées il est vrai par la faiblesse des autres pensionnaires de la Ligue 1. L'USMA et l'ESS, deux formations habituées à jouer les premiers rôles, sont quelque peu en retrait à cause des problèmes énormes auxquels ils font face depuis des mois. Notamment les Rouge et Noir dont les comptes du club sont toujours gelés. Il est difficile, voire impossible, dans ce contexte contraignant et très difficile pour eux de pouvoir lutter à armes égales. Même s'ils essaient vaillamment de garder leur standing grâce aux sacrifices et à la volonté sans faille de leurs joueurs et le staff technique. Mais aussi grâce à la mobilisation de leurs formidables supporters. Quant à la JSK, le dauphin de

l'exercice écoulé, elle est quelque peu rentrée dans les rangs. Les Canaris sont à leur place en somme compte tenu de leur groupe tout juste moyen et limité à la fois, avec lequel ils ne peuvent aller loin. Par ailleurs, l'émergence du MCA et du CRB n'est pas vraiment une surprise, car ces deux formations possèdent les meilleurs effectifs du championnat. Ils se sont bien renforcés durant l'intersaison. L'on pense particulièrement aux Mouloudéens qui ont ratissé large lors du mercato estival profitant de la manne financière de Sonatrach, au moment où les autres pensionnaires de la Ligue 1 menacent de mettre la clé sous le paillason. La stabilité et la sérénité que l'on peut assurer qu'avec des caisses renflouées, sont aussi deux facteurs essentiels dans leur réussite. En football, il n'y a pas de miracle ou peu. Sans le nerf de la guerre, on peut réaliser quelques exploits, mais on finit toujours par s'essouffler à la longue. Ce ne sera vraisemblablement pas le cas du Mouloudia ni du Chabab. Il va falloir compter avec eux jusqu'à la fin. Dans ce registre, le choc qui les réunira à l'occasion de la 12^e journée au stade du 5-Juillet promet des étincelles. D'autant que ces deux clubs se détestent cordialement. Il y a une telle rivalité entre eux que l'on craint le pire lors de leurs



prochaines retrouvailles. L'on voudrait que cette concurrence reste saine et ne sorte pas du cadre sportif. Cela dit, il va falloir que la Ligue épure les nombreux matches en retard encore en suspens pour avoir une idée plus claire sur les chances des uns et des autres. Car même si le CRB et le MCA

survolent la compétition en ce moment rien n'empêche d'autres «prétendants» de venir se mêler à la lutte. Il y a toujours la glorieuse incertitude du sport à laquelle s'accrochent tous les fans du ballon rond, même les plus désespérés.

Ali Nezlioui

JSKabylie Mellal dédramatise la situation



La jeunesse sportive de Kabylie, 2^e la saison dernière, a déjà enregistré sa deuxième défaite de la saison,

mercredi dernier face à Constantine (3-1). Une défaite qui fait reculer les kabyles à la 7^e place avec 10 points

aux compteurs. Le président n'est pas inquiété par la situation actuelle malgré le début de saison mitigé de son équipe : «Je pense qu'on ne peut pas gagner à tous les coups. Certes nous avons perdus face au CSC mais c'est ça le football. Il faudra se ressaisir au plus vite en essayant de détecter ce qui n'a pas marché et rectifié derrière. La saison dernière, nous avons perdus deux matchs de rangs face au DRBT et à l'OM mais en fin de saison nous avons terminé deuxièmes. Rien n'est encore joué, nous sommes à la 8^e journée du championnat avec un match retard. Je préfère de loin faire des faux pas maintenant et rectifier le tir derrière que de perdre des matches lors de la phase retour», a indiqué Mellal à la chaîne *El Heddaf*.

OGC Nice Boudaoui retenu pour le déplacement à Strasbourg

Le milieu international algérien de l'OGC Nice Hicham Boudaoui, écarté lors du dernier match à domicile face au Paris SG (défaite 4-1), a été retenu pour le match en déplacement samedi face au RC Strasbourg (19h, algériennes), dans le cadre de la 11^e journée du championnat de Ligue 1 française de football. Arrivé cet été pour un contrat de 5 ans en provenance du Paradou AC (Ligue 1 - Algérie), Boudaoui (20 ans) a disputé seulement 28 mn, lui qui espère avoir plus de temps du jeu face aux Alsaciens, en l'absence notamment de Cyprien. De son côté, le défenseur international algérien Youcef Atal, qui a purgé un match de suspension, est de retour également dans le groupe azuréen, et va retrouver sa place de titulaire dans le onze départ. L'autre international algérien de la niçoise Adam Ounas poursuit son processus de rétablissement, après avoir contracté une blessure au genou au début du mois d'octobre. Au terme de la 10^e journée, Nice pointe à la 11^e place au classement avec 13 points, à 4 longueurs de retard sur Reims, 3^e (17 pts).

Boudaoui pourrait être prêté en janvier

Le jeune international algérien, Hicham Boudaoui, est en train de vivre des débuts difficiles à l'OGC Nice, où il compte que quelques bribes de minutes comme temps de jeu

jusqu'à-là. Lors des précédents matches du club de la Côte d'Azur, l'entraîneur Patrick Vierra, n'a même pas fait appel à l'ex-milieu de terrain du PAC dans sa liste des 18. Il semble bien d'ailleurs que Boudaoui trouve des difficultés à s'adapter avec son nouvel environnement. Même lorsque ce joueur a été aligné par l'entraîneur national, Djamel Belmadi, lors du match amical contre la RD Congo à Blida, il y a 2 semaines, l'enfant de Béchar est passé complètement à côté de la plaque. Selon certaines indiscretions, du côté de l'OGC Nice, où évoluent également les internationaux algériens, Youcef Atal et Adam Ounas, l'on songe sérieusement à prêter Boudaoui dès le mercato hivernal pour lui permettre de faire son apprentissage dans le monde professionnel avant de le récupérer lors de l'été. Il faut dire qu'à 19 ans, Hicham Boudaoui est une des plus belles promesses du football algérien. Depuis, le milieu relayeur de 19 ans a disputé 2 matches de la CAN en Égypte, et a inscrit son nom au palmarès. À 13 ans, Boudaoui a quitté le grand Sud algérien pour rejoindre l'académie du Paradou à Hydra, sur les hauteurs d'Alger. 7 ans plus tard, Hicham Boudaoui devient un élément fort et ses qualités de relayeur font de lui une courroie de transmission indispensable. A lui maintenant de faire le nécessaire pour réussir sa nouvelle aventure en France et poursuivre son plan de carrière, lui, dont tout le monde lui prédit un avenir radieux

USM Bel-Abbès Le «syndrome» du stade 24-Février perdure

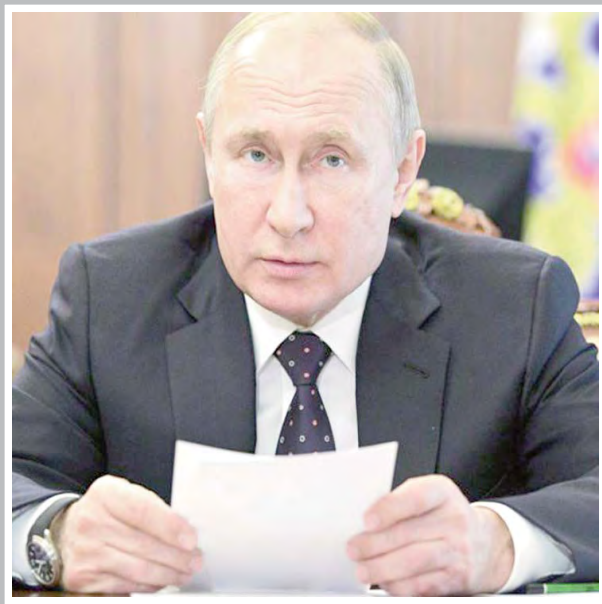
L'USM Bel-Abbès, qui restait pourtant sur 2 victoires de rang ramenées de surcroît de l'extérieur, a encore échoué à domicile où elle se montre souvent fébrile, comme l'atteste sa défaite face au CR Belouizdad (1-0), mercredi dans le cadre de la 8^e journée de Ligue 1 de football. La formation phare de la «Mekerra» court toujours après son premier succès à domicile, où elle n'a, pour le moment, obtenu qu'un seul point de neuf possibles. Cette situation fait rappeler à cette équipe sa mauvaise expérience de la saison passée lorsqu'elle avait trouvé toutes les peines du monde pour s'en sortir devant son public. En 14 matches, les «Vert et Rouge» ont engrangé 23 points de 42 possibles (6 victoires, 5 nuls, 3 défaites). Ce parcours très moyen dans son stade fétiche du 24-Février-1956 a failli envoyer l'USMBA au purgatoire, étant donné que les gars de Sidi Bel-Abbès ont dû patienter jusqu'à la dernière journée du championnat pour assurer leur maintien parmi l'élite. Mais l'équipe ne semble pas pour autant avoir retenu la leçon de l'exercice passé, en témoigne son départ raté à domicile cette saison encore. Leurs supporters pensaient pourtant que les deux victoires d'affilée ramenées lors des deux précédentes journées de Biskra et Chlef allaient permettre de provoquer le défilé «at home». Peine perdue, puisque les protégés de l'entraîneur Abdelkader Iaïche y ont à nouveau laissé des plumes. «Pour moi, on ne peut pas parler de syndrome du stade du 24-Février car nous avons perdu contre le co-leader, nous n'avons pas à rougir. C'est une défaite amère qu'on ne mérite nullement. Nous nous sommes bien préparés pour ce match, tout en étant conscients que la mission n'allait pas être facile contre une équipe qui marche très fort en ce début de saison. Les balles arrêtées demeurent notre point faible et nous l'avons à nouveau vérifié à nos dépens, puisque le but de l'adversaire a été inscrit suite à une telle situation», a déclaré Iaïche à l'issue du match. Le coach a tenu au passage à défendre ses joueurs, saluant «les gros efforts qu'ils ont déployés pour au moins égaliser, mais ils ont buté sur une très solide défense du CRB». Dans la foulée, le technicien algérois a déploré les arrêts à répétition du championnat qui, selon ses dires, ont joué un mauvais tour à son équipe laquelle était sur sa lancée. «Cela fait 18 jours que nous n'avons pas joué le moindre match, contrairement à l'adversaire. Ce manque de compétition s'est répercuté négativement sur mes joueurs», a-t-il poursuivi, promettant de se ressaisir lors des prochains matches «en redoublant d'efforts».

Lu sur «Sputnik»

Poutine souhaite que l'Algérie surmonte ses difficultés et renforce sa souveraineté

Le président russe, Vladimir Poutine, a indiqué, ce jeudi à Sotchi (Russie) que son pays souhaitait «sincèrement» à l'Algérie de «surmonter ses difficultés et de renforcer sa souveraineté», a rapporté l'Agence russe Sputnik.

Poutine s'exprimait lors de son entretien avec le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, en marge du 1^{er} Sommet Russie-Afrique. «Nous savons que des événements politiques très importants sont en cours en Algérie. Nous souhaitons sincèrement que le peuple algérien surmonte les difficultés de la période de transition. Nous sommes persuadés que tout se déroulera de manière à ce que le peuple algérien en profite, qu'il renforce son Etat et sa souveraineté», a ajouté Poutine. Selon le président russe, Moscou attache «une grande importance au développement du partenariat stratégique avec l'Algérie, qui est l'un de ses partenaires économiques principaux en Afrique et dans le monde arabe». Les échanges russo-algériens, a-t-il poursuivi, ont augmenté de «18% en 2018 pour atteindre presque 5 milliards de dollars».



Sommet des présidents de parlements de l'APCE Le Conseil de la nation prend part

Le Conseil de la nation prend part, à partir de jeudi à Strasbourg (France), au sommet des présidents de parlements de l'Assemblée européenne du Conseil de l'Europe (APCE), a indiqué un communiqué du conseil. L'ordre du jour de cette conférence de deux jours comprend trois principaux axes: «Notre maison commune européenne : les 70 prochaines années», «Mise en œuvre du programme 2030 de l'ONU et de ses objectifs de développement durable : contribution des parlements» et «Les femmes en politique et le discours public - Quel rôle les parlements nationaux peuvent-ils jouer dans la

lutte contre la montée du harcèlement et du discours de haine à l'encontre des femmes politiques et parlementaires». Le Parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'APCE en qualité d'invité. La chambre haute du Parlement sera représentée à cette rencontre par le vice-président du Conseil de la nation, chef de délégation, Wahid Fadhel qui sera accompagné du président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la sécurité sociale, Ahmed Bouziane et du membre du Conseil de la nation, Hakim Temraoui.

Avocats

Les Robes noires battent le pavé à Alger pour une justice indépendante et un Etat de droit

Des dizaines d'avocats, ont organisé, jeudi à Alger, une marche en soutien au Hirak populaire, lors de laquelle ils ont appelé à «l'instauration d'un Etat de droit» et à «la concrétisation de l'indépendance de la justice», et exprimé leur rejet de la loi des hydrocarbures. Des dizaines d'avocats se sont rassemblés devant le tribunal de Sidi M'hamed avant s'ébranler vers les sièges de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la Nation, scandant des slogans reven-

diquant «l'indépendance de la justice» et «un Etat de Droit». L'avocat Mostefa Bouchachi a déclaré que «cette marche à laquelle a appelé l'Union nationale des ordres des avocats vient en soutien au Hirak populaire dans ses revendications légitimes en faveur de la concrétisation d'une véritable démocratie, l'instauration de l'Etat de droit et la concrétisation de l'indépendance de la justice». De son côté, l'avocat Salah Brahimi a fait savoir que cette marche «s'inscrit dans le pro-

longement de la lutte des avocats, qui a débuté en février dernier», soulignant que les avocats rejettent la nouvelle loi sur les hydrocarbures laquelle, selon eux «touche à la souveraineté nationale et l'imposition des avocats, prévue dans le projet de la loi de Finances 2020». Les participants à la marche ont, en outre, affirmé «leur détermination à poursuivre la protestation pacifique jusqu'à la réalisation de leurs revendications légitimes».

Tourisme médical

Naissance d'une association panafricaine à Alger



La naissance d'une association panafricaine du Tourisme médical a été annoncée, ce jeudi à Alger, par les organisateurs du 2^e Congrès africain du tourisme médical, en présence de participants étrangers, essentiellement maghrébins. «De concert avec nos par-

tenaires étrangers, nous avons décidé d'annoncer le lancement officiel de ce grand événement qui consiste en la création d'une association panafricaine du tourisme médical qui sera mise en œuvre dans un cadre d'abord maghrébin ensuite continental», a précisé le vice-président de la Confédération du patronat algérien (CPA), Nadir Bouabbas, membre de cette nouvelle association. Il a fait savoir que dans le cadre de cette nouvelle structure, il s'agit pour l'Algérie de «faire en sorte que les patients ne partent plus se soigner à l'étranger, en leur offrant des prestations de services de haute qualité et au moindre coût». Dans cette perspective, il est prévu la réalisation de nouvelles structures destinées au tourisme médical, en même temps que la réhabilitation et la mise à niveau de celles déjà existantes, a-t-il expliqué, ajoutant que des contacts ont déjà été établis par les responsables de l'association auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour le financement de ces projets. Le même responsable a insisté, en outre, sur la nécessaire implication du système national de sécurité sociale, de sorte à ce que les patients «puissent bénéficier du remboursement des frais des prestations, tout en allégeant les charges des cliniques et autres établissements de soins».

• Annaba

Le président d'APC d'Aïn El Barda suspendu de ses fonctions

Le président de l'assemblée populaire communale (P/APC) d'Aïn El Barda (Annaba), Rabai Mehaouchi du parti du Front de libération nationale (FLN) a été suspendu, jeudi de ses fonctions à la tête de cette collectivités locale, a annoncé le wali, Tewfik Mezhoud. Le même responsable, a précisé en marge de l'installation au siège de la commune d'Annaba du nouveau président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de cette même commune que cette suspension a pour but de mettre fin à la situation de blocage à laquelle est confrontée cette collectivité locale ainsi que les poursuites judiciaires que fait l'objet le maire suspendu. Le wali a affirmé que la priorité reste d'assurer le bon fonctionnement de cette collectivité locale dans l'intérêt de ses citoyens.

• Oran

2 morts dans une explosion dans le complexe sidérurgique

Une explosion survenue hier matin, au sein de l'une des unités du complexe sidérurgique algéro-turc, «Tosyali», situé à Béthioua, est d'Oran, a fait deux morts et un blessé, selon un premier bilan provisoire communiqué par la direction de l'entreprise. Il s'agit d'une explosion observée au niveau de l'unité de dépoussiérage du complexe, les circonstances de cet incident n'ont pas été encore connues, selon la même source. Des équipes spécialisées se sont sur place pour enquêter sur les causes de cet incident, a-t-on indiqué, notant que cette explosion a fait un blessé au minimum et qui a été transféré vers l'hôpital. Tosyali, est une société de droit algérien, spécialisée dans la sidérurgie, entrée en production depuis 2013 dans le cadre d'un investissement réalisé par un opérateur turc.

• Accidents de la route

2557 décès et 24 397 blessés lors des 9 premiers mois de 2019

2557 personnes ont trouvé la mort et 24 397 autres ont été blessées dans 17 525 accidents de la route survenus au niveau national, lors des 9 premiers mois de l'année en cours, a indiqué, ce jeudi un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR). Par rapport à la même période de 2018, une hausse de 0,35% (soit 9 personnes) a été enregistrée dans le nombre des décès, tandis que celui des blessés a baissé de 4,52% et celui des accidents de 2%, a conclu le communiqué.



Mobilis compense ses abonnés

Mobilis annonce à ses abonnés touchés par les récentes perturbations survenues durant la matinée du 9 octobre

2019, que des mesures compensatoires ont été prises à cet égard. Ces mesures consistent à attribuer aux abonnés des avantages, décrits comme suit : volume internet de 2 Go/mois, pendant 2 mois, valable 7 jours, pour les clients 3G/4G ; 100 DA utilisable en voix & SMS vers Mobilis, valable 15 jours, pour les clients 2G.

Mobilis réitère ses excuses auprès de son aimable clientèle pour cet incident rarissime, et ne lésinera pas sur les moyens pour apporter tout le confort nécessaire à ses abonnés.





L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com